

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
EN LETTRES, ARTS ET COMMUNICATION
UFR / L A C

DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

Le fonctionnement des énoncés performatifs en zarma

MEMOIRE de D.E.A.

Présenté par :
Alzouma YOUNSSA NOUHOU

Sous la direction de :
Alou KEITA
Maître de Conférences

2012-2013

UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU



UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE
EN LETTRES, ARTS ET COMMUNICATION
UFR / L A C

DEPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

Le fonctionnement des énoncés performatifs en zarma

MEMOIRE de D.E.A.

Présenté par :
Alzouma YOUNSSA NOUHOU

Sous la direction de :
Alou KEITA
Maître de Conférences

2012-2013

Sommaire

In Memoria	iv
Remerciements	v
Liste des symboles et des abréviations	vi
Introduction	1
Chapitre 1: Cadres théorique et méthodologique	3
Chapitre 2 : Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma	30
2.1. Classification des énoncés	31
2.2. Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma	44
2.3. Taxinomie des éléments participant à la formation des énoncés performatifs en zarma	57
Chapitre 3 : Implications sémantique et pragmatique dans les actes performatifs en zarma	69
3.1. Les fonctions sémantico-référentielles des performatifs en zarma	69
3.2. Les rapports de place entre interlocuteurs dans les énonciations performatives	75
Conclusion	83
Bibliographie	87
Table des matières	90

In Memoriam

A

Ma défunte grand-mère Fatouma Halidou

Remerciements

Au terme de ce travail, nous exprimons notre profonde gratitude au Pr. Alou KEITA pour avoir accepté volontiers de le diriger, pour les sages conseils qu'il nous a prodigués malgré ses multiples occupations.

Nous exprimons également notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont transmis le savoir, en particulier ceux de l'université de Ouagadougou à qui nous devons beaucoup. Ils sont nombreux et nous ne pouvons les citer tous nommément.

Nous disons en outre merci au Pr. Colette NOYAU et à tous les membres du groupe de recherche "Transferts d'apprentissage et mise en regard des langues et des savoirs à l'école bilingue" /OIF/AUF pour leur contribution à la réalisation de ce travail.

Nous remercions enfin tous ceux qui, parents, amis et connaissances, ont accompagné, de loin et ou de près, ce travail pour sa réalisation.

Liste des symboles et des abréviations

- Ø : aspect accompli (non marqué)
- + : combinaison entre termes
- = : indique le résultat d'une opération
- ~ : indique la nasalité
- ' : ton haut
- ` : ton bas
- ^ : ton modulé montant
- ^ : ton modulé descendant
- / : indique le début ou la fin d'un élément
- [] : commentaires
- { } : possibilité de choix des éléments
- () : élément facultatif ou redondant
- // // : frontière d'énoncé
- 1P : première personne du pluriel
- 1S : première personne singulier
- 2P : deuxième personne du pluriel
- 2S : deuxième personne du singulier
- 3P : troisième personne du pluriel
- 3S : troisième personne singulier
- A : actualisateur
- Acc. : accompli
- Adv. : adverbe
- Déf.pl. : défini pluriel
- Déf.sg. : défini singulier
- Dém. : démonstratif
- E : énoncé
- Ea : expansion adjointe
- Ec : expansion conjointe
- Foc. : focalisation
- Fonc. : fonctionnel
- ID. : idéophone
- Imp. : impératif

Inacc. : inaccompli
Inj. : injonctif /injonction
Interj. : interjectif
LV : lexème verbal
N : nom
Nég. : négation / négatif
NP : nom propre
Num. : numéral
P : prédicat
PCo. : proposition coordonnée
PE : particule d'emphase
PI : particule d'insistance
PJ : proposition juxtaposée
PNV : prédicat non verbal
Pospt. : postposition
PP : proposition principale
PRel. : proposition relative
Prép. : préposition
Prés. : présentatif
Prog. : progressif
Pron. : pronom
PSConj. : proposition subordonnée conjonctive
PSCpl. : proposition subordonnée complétive
PV : prédicat verbal
Qt. : quantificateur
Rel. : relatif
S : sujet
Sg. : singulier
Tp. : temporel
V : verbe

Introduction

Le zarma, a fait l'objet de certaines descriptions linguistiques à travers des travaux de recherches notamment les thèses et les mémoires. Ces descriptions concernent essentiellement la phonologie, la grammaire et la sémantique. Parmi les travaux de description de la grammaire du zarma, nous pouvons citer les thèses de HAMANI (1981), celle de OUMOROU YARO (1993). La thèse de HAMANI s'est intéressée aux types de phrases, à l'organisation interne de leurs constituants.

La thèse de OUMOROU YARO (1993) a fait d'abord une esquisse sur la phonologie du zarma, puis elle intègre la tonologie à l'organisation syntaxique des phrases. Elle aborde également les phénomènes de coordination et de subordination dans la phrase complexe.

Malgré ces travaux, le zarma n'est pas une langue suffisamment décrite. Et, à ce titre beaucoup de domaines dont l'analyse des énoncés performatifs restent à explorer. En effet, la question des énoncés performatifs en zarma n'a été traitée nulle part. En un mot, la description des énoncés performatifs est laissée sous silence. Nous ne savons donc pas encore comment ces énoncés performatifs fonctionnent dans la langue. Ce qui du coup, montre tout l'intérêt de cette étude. La présente étude intitulée « *Le fonctionnement des énoncés performatifs en zarma* » cherche donc à combler cette insuffisance.

La présente étude se veut une analyse morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs. Cependant, nous n'envisageons pas aborder dans cette étude, les détails de l'organisation interne des constituants de l'énoncé. Cela a déjà été amplement abordé par les travaux cités ci-haut. Nous nous intéressons aux éléments qui interviennent dans la formation des énoncés performatifs. Au niveau pragmatique, nous privilégions les aspects qui accompagnent les critères linguistiques liés aux principes de construction des énoncés performatifs.

Le travail est organisé en trois chapitres. Le premier chapitre intitulé *cadres théorique et méthodologique*, comprend huit points. Il expose tous les éléments de la réflexion théorique.

Le second chapitre s'intéresse à la description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs. Il comprend trois points : la classification des énoncés dans les langues et en zarma, la description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs et enfin la taxinomie des éléments utilisés dans les énoncés performatifs en décrivant la façon dont ces éléments participent à la performativité.

Quant au troisième chapitre, il est axé sur les implications occasionnées par les actes performatifs. Il comprend deux points. Il s'agit d'abord du premier point qui s'intéresse aux fonctions sémantiques qu'impliquent ces énoncés performatifs. Le second point se focalise sur les implications pragmatiques des actes performatifs c'est-à-dire le fonctionnement des rapports de places entre les interlocuteurs dans la production de ces énoncés.

Chapitre 1 : Cadres théorique et méthodologique

Ce chapitre présente les éléments théoriques qui fondent notre travail d'étude et de recherche sur les énoncés performatifs. Il comprend huit principaux points : le contexte de l'étude, les questions de l'étude, les intérêts de l'étude, la revue critique de la littérature, les objectifs de l'étude, les hypothèses de l'étude, les définitions des concepts clés et enfin le cadre méthodologique.

1.1. Contexte de l'étude

Notre étude a pour source, un travail académique. Il s'agit d'un compte rendu de lecture d'un article de BENVENISTE (1966 : 267-276) intitulé « *La philosophie analytique et le langage* » que nous avons présenté dans le cadre de l'étude des théories énonciatives. Ce compte rendu, présenté depuis 2001 sur les énoncés performatifs en français, a suscité un intérêt pour l'étude des énoncés performatifs en zarma. Dans cet article, BENVENISTE donne sa réflexion sur la philosophie analytique, dont l'objet est la spécificité du langage dans les circonstances où valent les formes linguistiques. Il s'agit d'une analyse des énoncés où l'énoncé performatif est opposé à d'autres types d'énoncé, l'énoncé constatif et l'impératif.

En outre, dans le cadre de notre mémoire de maîtrise, qui a porté sur l'étude ethnolinguistique des termes de parenté, nous avons découvert dans le corpus que certains propos (paroles du chef, de la mère de Toula) permettent d'accomplir des actes. Cela a davantage conforté l'intérêt d'étudier ces types de paroles du point de vue de leur nature, de leur structure et des circonstances de leur réalisation. Ces éléments ont contribué à fixer l'intérêt de réfléchir sur le fonctionnement de ce type d'énoncé dans notre langue.

La théorie des actes de langage est pratiquée en Europe depuis les années 1950 avec les travaux de AUSTIN (1962) sur les énoncés performatifs dont le titre en anglais est "*How to do things with words*". Pourtant, aujourd'hui encore, elle reste insuffisamment appliquée dans la description des langues nigériennes, et en particulier à la langue zarma. Or, l'étude de nos

langues doit s'étendre à tous les champs de la description linguistique pour permettre de les connaître de façon approfondie. Nous pouvons donc nous inspirer des études déjà entreprises dans des langues qui ont des descriptions très poussées. La théorie des actes de langage appliquée à nos langues peut aboutir à des résultats féconds.

1.2. Questions de l'étude

L'étude des énoncés performatifs s'inscrit dans le cadre général de la théorie des actes de langage. En effet, tout énoncé performatif est un acte de langage, mais il y a bien d'actes de langage qui ne sont pas performatifs. Par exemple *le chat est sur le paillasson* est juste une information. C'est un acte de langage non performatif, car n'impliquant pas un accomplissement d'acte. Il faut certes appliquer cette théorie des actes de langage et plus précisément l'étude des énoncés performatifs au zarma, mais ce qui est crucial, c'est qu'on ne sait pas justement comment ces énoncés performatifs fonctionnent en zarma. Ce qui montre tout l'intérêt de cette étude. La question principale sur laquelle repose notre réflexion est la suivante : comment de façon pratique, se présente le fonctionnement des énoncés performatifs en zarma ?

Les questions subsidiaires sont :

- Par quelle combinaison de mots ou groupes de mots les énoncés performatifs sont-ils formés ?
- Quels éléments grammaticaux et lexicaux sont-ils pertinents dans la construction de ces énoncés ?
- Quels sont les critères énonciatifs qui les rendent effectivement performatifs ?

1.3. Intérêts de l'étude

En abordant cette étude sur les énoncés performatifs, notre travail entend jeter les bases d'une analyse du discours, voire de la pragmatique en zarma. Elle se veut une contribution à la description du zarma.

Du point de vue de la recherche, ce travail peut servir de soubassement à d'autres types de recherche comme l'étude des énoncés performatifs dans le discours politique, les correspondances administratives, le code de la route en zarma. Il pourrait également inspirer d'autres chercheurs à s'intéresser à la pragmatique, à l'analyse du discours dans les langues africaines en se basant sur la théorie des actes de langage.

Par ailleurs, les résultats de la présente étude pourraient être exploités par les acteurs engagés dans l'enseignement pour la confection de supports didactiques particulièrement pour l'enseignement de la grammaire et du langage au niveau de l'enseignement bilingue, de l'alphabétisation.

Au niveau de la grammaire, par exemple, les résultats de ce travail pourraient permettre de compléter la typologie des énoncés dans la langue après celle des énoncés affirmatifs, négatifs, interrogatifs, exclamatifs, injonctifs.

En ce qui concerne l'enseignement du langage, les résultats pourraient permettre aux apprenants de comprendre que certains des énoncés qu'ils produisent quotidiennement conduisent à accomplir des actes par le fait de les dire.

1.4. Revue critique de la littérature

Nous commençons cette revue critique par la critique du compte rendu de l'article de BENVENISTE (1966 : 267-276), notre source d'inspiration déjà signalée au niveau du contexte de l'étude (1.1.). Il est construit autour de cinq points essentiels. Au point (I) intitulé "*Enoncé performatif : définition et propriétés*", il s'est agi au point - 1) de voir l'étymologie

de *performatif* qui vient d'une racine lexicale française *perform*, construite à partir de *performer* de l'ancien français. L'énoncé consiste à effectuer une action dont la formulation implique sa réalisation : "je baptise ce vaisseau liberté" et "je vous conseille de la faire" en sont des exemples.

Puis, au point (2), nous nous sommes intéressé aux propriétés de l'énoncé performatif. En effet, il se réfère à une réalité. C'est un acte unique, produit dans des circonstances, en une date, en un lieu, par une personne. Enfin, sa reproduction le transforme en énoncé constatif.

Le point (II) intitulé "*Enoncé performatif / énoncé constatif*" nous a conduit à opposer selon la vision de BENVENISTE , l'énoncé performatif et l'énoncé constatif, appelé assertion de fait. Par exemple "*il jure*" est une information (constatif) alors que "*je jure*" est un acte performatif.

Le troisième point (III) de l'exposé intitulé « *Quelques marques de l'énoncé performatif* » a porté sur les aspects grammaticaux, notamment l'utilisation de la 1^{ère} personne construite avec un verbe dit performatif au présent de l'indicatif à la voix active : "j'ordonne...", "je commande... que la population soit mobilisée". Nous avons montré aussi à ce niveau que pour BENVENISTE, les énoncés performatifs peuvent être construits avec la voix passive à la 2^{ème} ou à la 3^{ème} personne du présent actuel : *l'accord est conclu, la séance est ouverte, les voyageurs sont priés d'emprunter les passerelles pour traverser les voies*. Dans ce point, nous avons relaté le point de vue de l'auteur concernant l'ordre structural du performatif. Il est construit sur un verbe avec un complément direct et un terme prédicatif (V+C+P). Par exemple "*je nomme X comme directeur*" ou avec une construction impersonnelle par exemple "*Le président de la République décrète que*".

Au niveau du point (IV) intitulé « *Performatif et actes d'énonciation* », nous avons évoqué quelques contextes sociaux dans lesquels se réalisent les énoncés performatifs. Il concerne notamment (au sous point 1) *Performatif et actes officiels et d'autorité*. Par exemple "*M. X est*

nommé Ministre... ", "la Chaire de Botanique est déclarée vacante" ; au (sous point 2) Performatif et énoncés d'engagement. Ce sont par exemple les énoncés de types "*je promets...*", "*entre X et Y, il est décidé que*". Au sous point (3) intitulé *Performatif d'avertissement* où par exemple l'énoncé performatif "*je vous avertis qu'il y a un chien méchant ici*" s'oppose au simple avertissement non performatif "*chien méchant*". Cela, pour montrer que l'implication extralinguistique n'équivaut pas à un acte d'accomplissement.

Enfin, au point (V) intitulé "*Performatif / impératif*" nous avons expliqué que selon BENVENISTE, l'impératif forme par excellence de l'«ordre», n'accomplit pas pour autant un acte. Quand un locuteur dit « venez », son ordre amène l'interlocuteur à faire l'acte (venir), mais cet énoncé ne nomme pas la performance de parole, l'acte performé (*acte accompli*) et son performateur (*je*). Or, *je vous ordonne de venir* pose effectivement un acte accompli, celui d'*ordonner*.

Le compte rendu nous a permis de relever d'une part, la distinction nette entre l'énoncé performatif et l'énoncé constatif et l'énoncé performatif et l'impératif, d'autre part. En outre, l'analyse de l'article nous a permis de connaître certains actes d'énonciation dans lesquels les énoncés performatifs sont utilisés. Il s'agit des actes officiels et d'autorité, les engagements, les avertissements. Ce qui nous a d'ailleurs conduit à identifier d'autres domaines d'utilisation des performatifs notamment les conclusions de contrat, l'achat-vente, le mariage, le baptême. L'article nous a ainsi aidé à comprendre la notion de performatif, et en faire un objet de recherche sur la langue zarma.

Mais, grâce aux recherches dans le cadre du présent travail, nous avons noté que ce compte rendu nous a permis de nous imprégner de la notion de performatif. La présente étude a permis de découvrir la distinction entre les performatifs explicites et les performatifs implicites. Par exemple l'énoncé *je viendrai* serait une simple information, donc constatif dans l'optique du compte rendu. Cela est dû au fait que l'énoncé n'est pas mis dans son

contexte d'énonciation où il permet au locuteur de prendre un engagement vis-à-vis de son interlocuteur. Donc, ne pas considérer cet énoncé comme performatif implique le rejet de ses circonstances de production, c'est-à-dire le niveau pragmatique de l'analyse.

En outre, l'article de BENVENISTE met l'accent sur les constructions verbales *je nomme X Directeur, je vous charge de cette mission, je vous délègue comme mon représentant, il est décidé que*. Nous avons ainsi pensé que les performatifs sont construits uniquement à partir de ces structures. Or avec cette étude, nous avons découvert que les formes nominales comme *bienvenue, bonne chance, heureux ménage*, etc. sont aussi performatives que les premières. Ce qui montre que l'analyse des énoncés performatifs exige la prise en compte des critères syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

Après l'analyse de l'exposé qui a inspiré l'intérêt de cette étude, nous abordons la vision des énoncés performatifs selon les auteurs.

Ainsi, dans l'approche des énoncés performatifs par les auteurs, plusieurs sujets ont été au centre de leurs préoccupations dont voici les axes principaux.

1.4.1. Classification des énoncés performatifs

Le point de départ de l'intérêt porté aux énoncés performatifs est l'ouvrage de AUSTIN¹ (1962). Ainsi, cet ouvrage représente-t-il le véritable acte de naissance de cette théorie appelée la théorie des « *SPEECH ACTS* ». AUSTIN, a découvert des énoncés particuliers ayant la propriété de pouvoir, dans certaines conditions, accomplir un acte en le dénommant. Par exemple « *Je promets de venir* », est un acte, celui de promettre. Outre ces énoncés que AUSTIN qualifie d'« *explicites* », il distingue un autre schème appelé « *Performatifs implicites* ». Il montre que « *Je viendrai* » est aussi une autre façon de promettre. Ce second schème comprend tous les types d'énoncés identifiés par les trois classes « locutoires » (actes

¹ L'ouvrage est intitulé *How to do things with words* publié en 1962, mais c'est la version en français éditée en 1970 à laquelle nous avons eu accès et exploité dans le cadre de cette étude.

de « *dire quelque chose* »), « illocutoires » (actes effectués en « *disant quelque chose* »), « perlocutoires » (actes effectués « *par le fait de dire quelque chose* »). Ce qui conduit AUSTIN (1970 : 153), suite au doute qu'il avait à propos de la dichotomie performatif /constatif, à faire la taxinomie de cinq grandes classes illocutionnaires :

- les verdictifs ou actes juridiques (acquitter, condamner, décréter que, estimer, évaluer, apprécier, soutenir (en vue de la loi), lire que, supputer, placer, classer, établir, caractériser, interpréter comme, dater, faire que, ranger, diagnostiquer, prononcer (comme un fait), comprendre, calculer, fixer, mesurer, tenir que, coter, décrire, analyser) ;
- les excerptifs (dégrader (casser), commander, ordonner, pardonner, léguer, désigner, renvoyer, condamner, saisir (les biens), choisir, avertir, prier, exhorter, proclamer, contremander, promulguer, dénier, excommunier, donner une amende, voter pour, revendiquer, conseiller, solliciter, presser de, annoncer, annuler, surseoir, déclarer clos, réduire à un grade inférieur, nommer, diriger, accorder, faire une nomination, donner, démissionner, plaider, supplier, recommander, casser, révoquer, empêcher, déclarer ouvert) ;
- les promissifs (promettre, faire vœu de, garantir, parier, jurer de, entreprendre, être décidé à, se proposer de, avoir le propos de, envisager de, se consacrer à, adopter, épouser la cause, convenir de, se lier, avoir l'intention, projeter, se dire prêt à, s'engager, se vouer, se dire d'accord, se déclarer en faveur, prendre fait et cause pour, opposer, contracter, donner sa parole, déclarer son intention, avoir le dessein, prévoir, consentir, se ranger du côté de, embrasser (une cause), favoriser) ;
- les comportatifs (s'excuser, remercier, déplorer, compatir, complimenter, présenter ses condoléances, congratuler, féliciter, sympathiser, se dire offensé, ne pas attacher d'importance, rendre hommage, critiquer, favoriser, grogner, se plaindre de, applaudir,

fermer les yeux sur, les emplois non exercitifs de blâmer, approuver, favoriser, souhaiter la bienvenue, faire ses adieux, bénir, maudire, porter un toast, boire à la santé de, souhaiter, braver, mettre au défi, protester, provoquer) ;

- les expositifs (affirmer, nier, noter, décrire, classer, identifier, remarquer, mentionner, interposer, renseigner, prévenir, dire, répondre, répliquer, demander, témoigner, rapporter, jurer, conjecturer, douter, savoir, croire, accepter, concéder, retirer, donner son accord, surseoir, s'opposer à, adhérer à, reconnaître, répudier, corriger, reviser, postuler, déduire, argumenter, négliger, insister, commencer par, se tourner vers, conclure en, interpréter, distinguer, détailler, définir, illustrer, expliquer, formuler, signifier, se référer, appeler, comprendre, considérer comme).

CHARAUDEAU et MAINGUENEAU (2002 : 17), reprennent les éléments de la théorie de AUSTIN, sur les actes de langage en ces termes : « (1) les actes illocutoires (qui correspondent aux différentes actions que l'on peut réaliser par des moyens langagiers : promettre, ordonner, remercier, critiquer, etc.) ; (2) les forces ou valeurs illocutoires (composante d'un énoncé lui permettant de fonctionner comme un acte particulier, en se combinant avec le contenu propositionnel propre de cet énoncé) ; et (3) les verbes illocutoires, unités lexicales qui permettent dans une langue donnée de désigner les différents actes (par exemple : le verbe « *ordonner* » désigne en français l'acte d'ordre, que réalise un énoncé tel que « *Ferme la porte* », dans lequel la valeur d'ordre entre en composition avec un contenu prépositionnel particulier) ». CHARAUDEAU et MAINGUENEAU s'approprient aussi la classification de SEARLE (1972) organisée en cinq catégories d'actes de langage qui sont :

- les assertifs (assertion, affirmation) ;
- les directifs (ordre, demande, conseil, prière) ;
- les promissifs (promesse, offre, invitation, engagement, assurance, serment) ;
- les expressifs (félicitation, remerciement, excuses, condoléances) ;

- les déclaratifs (déclaration de guerre, nomination, baptême, ouverture ou fermeture de séance).

Nous constatons que le performatif est un type particulier d'énoncé où « *l'acte de dire* » implique « *l'acte de faire* ». L'énoncé doit par ailleurs exprimer la mention de l'acte.

L'analyse des classifications faites ci-haut par AUSTIN et SEARLE nous inspire quelques remarques. Tous les deux ont identifié cinq classes d'actes. Il faut néanmoins signaler une différence au niveau de la terminologie employée. En effet, c'est seulement au niveau des promissifs que les deux auteurs ont utilisé le même terme. Le fait important à relever est que les classes établies par SEARLE donnent les catégories d'actes : promesse, engagement, nomination, remerciement, ordre, assertion. Par contre la classification de AUSTIN donne avec précision les verbes qui appartiennent à ces catégories. Par conséquent la classification de AUSTIN est plus explicite que celle de SEARLE. La classification de SEARLE est certes utile à notre étude, néanmoins celle de AUSTIN présente l'avantage d'avoir des exemples précis de verbes performatifs. Ce qui permet de manière exacte de repérer les éléments dans notre langue.

1.4.2. Coïncidence entre l'énonciation de l'acte et son accomplissement

A ce sujet, la plupart des auteurs restent dans l'idée première d'AUSTIN « *Quand dire c'est faire* ». Dans cette perspective, la production de l'énoncé implique l'accomplissement de l'acte exprimé par le contenu de cet énoncé. AUSTIN (1970 : 62), lui-même signale que "je pomets", "je lègue" sont des expressions employées « *communément pour nommer l'acte même que j'accomplis en formulant l'énonciation* ». C'est dans cette optique que CERVONI (1987 : 104) considère les énoncés performatifs au sens où « *leur énonciation est l'exécution d'une action. Dire je baptise..., ce n'est pas dire ce qu'on est en train de faire en parlant ainsi, ni affirmer qu'on le fait ; c'est le faire.* ». Pour davantage expliciter cette caractéristique des énoncés performatifs, voici le point de vue de BENVENISTE (1966 : 270-271) pour qui,

je jure est un acte, tandis que *il jure* est une information. BENVENISTE critique AUSTIN pour sa tendance à exhumer des formes presque tombées en désuétude ou devenues banales que CERVONI (1987 : 110-111) appelle marques nominatives. Ce sont des expressions telles que *Bienvenue*, forme simplifiée de "*je vous souhaite la bienvenue*" ou *Bonjour*, forme simplifiée de "*je vous présente le bonjour*", considérées comme des énoncés performatifs. Ainsi, BENVENISTE suggère de porter plutôt l'intérêt pour les performatifs de plein exercice et qui se prêtent mieux à l'analyse linguistique.

Comme tous ces points de vue l'évoquent, nous pensons effectivement que les énoncés performatifs servent à accomplir un certain acte. Pour notre travail, nous allons utiliser des exemples d'énoncés répondant à cette condition sans laquelle il n'y aurait pas d'acte performatif. Mais, dans la divergence qui oppose AUSTIN à BENVENISTE au sujet de certaines formes que BENVENISTE considère devenues ordinaires comme "*bonjour*", "*salut*", nous nous prononçons en faveur de AUSTIN qui entend considérer les performatifs implicites parmi les performatifs. De notre point de vue, l'essentiel n'est pas de caractériser ces expressions de banales ou ordinaires, mais de vérifier si elles permettent d'accomplir un acte par le fait de les tenir. Il est pourtant incontestable que ces formes nominalisées répondent à ce critère au même titre que les performatifs de plein exercice (les performatifs explicites). Par exemple en zarma les expressions *kùbáynì* « *bienvenue* », *bárkà* « *félicitations* », *foófò* « *salut, merci* » permettent d'accomplir toutes un type d'acte. Aussi vieille ou désuète ou même affaibli que soient ces expressions, comme le prétendrait BENVENISTE, elles permettent indiscutablement de faire un acte. Mieux, elles font même la mention de l'acte accompli. Il s'agit respectivement de « *l'accueil* », « *la félicitation* », « *le salut, le remerciement* ». C'est pourquoi nous pensons que la description des énoncés performatifs ne peut être complète, en ignorant certains d'entre eux, fussent-ils des mots simples, mais qui répondent quand même aux critères de validation.

1.4.3. Mode, temps et voix dans les énoncés performatifs

Les linguistes ont identifié plusieurs critères formels pour caractériser les énoncés performatifs. AUSTIN (1970 : 40) annonce dans "*Quand dire c'est faire*" que ces énonciations sont « *à la 1^{ère} personne du singulier de l'indicatif présent, voix active* ». Ceci fait d'emblée mention du titre que nous avons proposé ci-dessus. BAYLON et MIGNOT (1995 : 171), en reprenant AUSTIN, démontrent qu'un verbe « *performe* » quand il est employé au présent à valeur d'actuel (de l'indicatif) dans les exemples comme "*je jure*", "*je parie*". Dans cette vision, BENVENISTE (1966 : 272) va plus loin en proposant "*une construction du verbe avec un complément direct et un terme prédicatif*". C'est-à-dire V + C + prédicat comme dans les exemples suivants "*Je nomme X. directeur*", "*Je relève X. de ses fonctions*". À travers ces exemples nous constatons qu'il met l'accent sur le temps présent (actuel) utilisé au mode indicatif. En outre, BENVENISTE (ibid) fait mention de la voix passive dans la construction des énoncés performatifs par les exemples "*La chaire de botanique est déclarée vacante*", "*M. X. est nommé ministre plénipotentiaire*".

A la lumière de cet aperçu sur les aspects grammaticaux de la construction des performatifs, récapitulons, les éléments sur lesquels ont porté leurs analyses :

- la 1^{ère} personne du singulier performe : "*je suis désolé*", "*je suis navré*", "*je me repens*", "*je m'excuse*" ;
- le présent, particulièrement le présent actuel performe : "*je vous déclare mari et femme*", "*je vous renvoie à l'exercice de vos fonctions*", "*je vous remercie*" ;
- le mode indicatif performe : remarquons que tous les exemples aux points précédents sont au mode indicatif ;
- la voix active performe : "*je jure*", "*je décrète, je promets*" ;

- la voix passive performe : "vous êtes révoqué", "la séance est close", "la loi est votée" ;
- certains verbes performent : exemple de *prévenir, remercier, libérer* ;
- certaines marques nominatives sous formes exclamatives performent : *félicitations, merci, salut, bonne chance, bon appétit.*

Néanmoins nous relevons que quelques aspects de l'organisation des langues n'ont pas été évoqués ou l'ont été très faiblement.

- Par exemple au niveau de la 1^{ère} personne, les auteurs ont presque oublié « la 1^{ère} personne du pluriel *nous* » comme dans "*nous vous faisons Chevalier*". Or, la 1^{ère} personne « nous » n'est pourtant pas plus rare que la première personne du singulier dans les performatifs ;
- au niveau du temps dans les énoncés performatifs, le passé composé comme dans "*il est décidé que*", "*nous sommes convenus de*" est un temps sur lequel les auteurs ont porté peu d'intérêt ;
- concernant le mode, il apparaît que le mode participe représenté par « *conclu* » dans l'énoncé "*marché conclu*", « *tenue* » dans l'énoncé "*promesse tenue*", ou « *finie* » dans "*finie la partie*", a été rarement étudié dans le cadre de la formation des énoncés performatifs.

Enfin, toutes les langues ne fonctionnent pas de la même façon. Par exemple le zarma n'est pas une langue à temps mais plutôt une langue à aspect. Donc, traiter les performatifs dans une langue à aspect est une contribution que nous espérons apporter dans la description de ces énoncés performatifs.

1.4.4. Les verbes performatifs

Les auteurs qui ont traité la question des performatifs ont tous, de façon plus ou moins approfondie, consacré une partie de leur étude aux verbes performatifs. Dans les classifications de AUSTIN et de SEARLE, nous retrouvons des verbes comme *acquitter*, *dégrader*, *promettre*, *s'excuser*, *nier*, *féliciter* qui sont prédicats verbaux ou leurs correspondants nominaux comme : *pardon*, *félicitations*. BAYLON et MIGNOT (1995 : 171) parlent sans équivoque de verbes performatifs :

« *Les verbes qui sont référentiels servent à évoquer un acte illocutoire, mais plus, dans de nombreuses énonciations, cet acte est celui que l'énonciateur accomplit du fait même qu'il emploie le verbe. Ainsi fait-on un serment, par exemple devant les tribunaux, en disant je jure.* »

Nous convenons parfaitement avec eux, que certains verbes combinés avec la 1^{ère} personne performent, c'est-à-dire qu'ils peuvent accomplir un acte. Dans les exemples suivants *je parie qu'il va venir*, *je promets de payer ton argent*, *nous sommes désolés d'être venus tard*, la première personne est indispensable pour que les verbes expriment l'accomplissement d'un acte performatif. En effet, en remplaçant la première personne dans tous ces énoncés par les pronoms « tu », « il », ou « vous », ils ne pourront plus exprimer un acte performatif. Ceci montre à quel point ces verbes performatifs ont besoin d'être associés à la première personne du singulier ou du pluriel pour garder leur valeur performative. Il en est de même en zarma. Dans les exemples *ăy nà ní nó áy báriyo᷑* « je te donne mon cheval », *íri nà ní ywáaráy kàlá mà nàŋ* « nous te prions de laisser », *ăy nà àlkáwlì sámbú ní sè káŋ ày gá kà* « je te promets que je viendrai », la substitution des pronoms sujets *ăy* « je » et *íri* « nous » par tout autre pronom qui n'est pas la première personne amène les énoncés à ne plus exprimer une valeur performative. Par exemple dans *ăy nà àlkáwlì sámbú ní sè káŋ ày gá kà*, en remplaçant *ăy* « je » par *à* « il » l'énoncé devient *à nà àlkáwlì sámbú ní sè káŋ ñgà gá kà* « il t'a fait la promesse qu'il viendra » qui est juste une information. Il n'exprime pas un acte performatif.

C'est pourquoi dans les énoncés à construction verbale, les verbes performatifs ont besoin d'être employés avec la première personne du singulier ou du pluriel pour avoir une valeur performative.

1.4.5. Le sujet grammatical dans les énoncés performatifs

À ce propos, nous pouvons retenir le point de vue de BAYLON et MIGNOT (1995 : 171) qui, à la suite de AUSTIN (1970 : 40), affirment que « le verbe est employé à la 1^{ère} personne du singulier dans les exemples "*je promets*", "*je parie*" ». D'ailleurs CERVONI (1987 : 105) accorde au pronom une place de choix en déclarant que « le verbe *parier* est performatif à la 1^{ère} personne du présent et constatif à toutes les autres personnes ». Ainsi la première personne utilisée avec certains verbes conduit inéluctablement à obtenir un énoncé performatif.

Cependant, il arrive que des énonciations performatives soient à la troisième personne du singulier. Ceci est en effet motivé par l'opinion de BENVENISTE (1966 : 272) qui démontre l'utilisation de la 3^{ème} personne dans les exemples ci-après "*Il est décidé que...*" ; "*Le Président de la République décrète que...*".

Néanmoins, BENVENISTE estime que ces formes peuvent toujours être ramenées à la 1^{ère} personne. Cela justifie donc la prédominance de la 1^{ère} personne dans les énoncés performatifs par rapport aux autres personnes.

Concernant le sujet grammatical dans les énoncés performatifs, les idées de BAYLON et MIGNOT, de CERVONI et de BENVENISTE sont sans doute des bases théoriques justes et utiles. Néanmoins, une insuffisance mérite d'être posée : le "*je*" en tant que forme de la première personne ou le *nous* de majesté et de politesse, en soi, ne suffit pas pour contribuer à la formation de l'énoncé performatif. Il faut que le "*je*" soit identifié à l'énonciateur. Comparons : "*je déclare la séance close*" à "*il dit : je déclare la séance close*". Dans le

premier cas "*je*" représente l'énonciateur et dans le second, "*je*" représente *il*. C'est une précision importante que ces auteurs doivent pourtant expressément signaler. Nous allons donc, faire en sorte que cela soit pris en compte au sein des énoncés performatifs dans le présent travail (aux chapitres 2 et 3). En outre, quand BENVENISTE dit que les formules : "*il est décidé que...*", "*le Président de la République décrète que...*" peuvent être ramenées à la première personne c'est une reconnaissance implicite qu'elles sont des actes dérivés d'énonciations à la 1^{ère} personne. Ils sont tenus à des occasions, par des personnes chargées par les auteurs à les communiquer à leur nom.

1.4.6. Rapports entre locuteur et interlocuteur dans les énoncés performatifs

Les actes de langage en général et les performatifs en particulier, font aussi intervenir les attributions ou positions sociales. Ces actes langagiers n'ont de valeur que réalisés par des personnes investies d'une certaine fonction ou d'un certain pouvoir d'agir. C'est cette vision qu'exprime BENVENISTE (1966 : 273) quand il écrit :

« *De toute manière, un énoncé n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte. Hors des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est plus rien. N'importe qui peut crier sur la place publique : je décrète la mobilisation générale. Ne pouvant être acte faute d'autorité requise, un tel propos n'est plus que parole ; il se réduit, à une clamour inane, enfantillage ou démence. Il n'a d'existence que comme acte d'autorité. »*

Moeschler et Auchlin (2005 : 136) prolongent l'idée de BENVENISTE en dégageant des cadres institutionnels dans lesquels ces énoncés ont leur plus grande occurrence. Il s'agit du baptême, du mariage et nous complétons leur liste en y intégrant les décisions ou arrêts de justice, certaines proclamations politiques de ceux qui détiennent le pouvoir (nominations à des fonctions, ouverture de séances, décrets etc.), les actes d'accord au niveau des échanges concernant l'achat-vente, le contrat de travail.

Nous ne saurions terminer cette idée de relation inter-sujet au sein des énoncés performatifs sans penser à ROULET cité par BAYLON et MIGNOT (1995 : 175) qui établit des rapports entre individus à propos des performatifs. A l'occasion de la réalisation des énoncés performatifs, il donne la relation entre locuteur (L), auditeur (A) et C (l'acte que l'auditeur est incité à faire) en utilisant des opérateurs =, <, > qui expriment l'égalité, l'infériorité et la supériorité entre interlocuteurs. Le tableau ci-dessous donne une description des relations entre les interlocuteurs au cours de l'échange.

Les trois premières colonnes du tableau représentent respectivement le locuteur (L), l'interlocuteur (A) et enfin l'acte (C). La quatrième colonne donne les statuts des interlocuteurs, c'est-à-dire les rapports de place.

Quant aux lignes (2 à 5), elles permettent de déterminer la nature de l'acte, celui à qui profite l'acte et enfin le type de verbes performatifs employés pour l'accomplissement.

Intention de L	Intention de A	C est dans L'intérêt de	Statuts relatifs de L et de A		
			L > A	L = A	L < A
L amène A à faire C	A ne ferait pas de sa propre initiative	L	1) exiger dire sommer enjoindre ordonner prescrire charger imposer	2) demander prier	3) supplier
			4) recommander	5) conseiller suggérer proposer engager inviter	
	A ferait De sa Propre initiative		6) autoriser permettre consentir	7) encourager exhorter	
			8) défendre interdire s'opposer	9) déconseiller	
L amène A à ne pas faire C	A ne ferait pas de sa propre initiative		10) dispenser		

Les différentes sous-classes apparaissant dans le tableau sont ainsi dénommées par

ROULET :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| 1) verbes d'ordre | 6) verbes d'autorisation |
| 2) verbes de demande | 7) verbes d'exhortation |
| 3) verbes d'adjuration | 8) verbes de défense |
| 4) verbes de recommandation | 9) verbes de dissuasion |
| 5) verbes de suggestion | 10) verbes de dispense |

Source : BAYLON et MIGNOT (1995: 175)

Ce que ROULET désigne par $L > A$, $L = A$, $L < A$ sont en fait les "*rapports de places*" selon les propos de VION (2000 : 106). Malheureusement, nous pensons que le terme d'Auditeur que ROULET emploie, n'est pas précis car n'impliquant pas systématiquement un sujet actif dans une situation de communication. Un auditeur peut entendre qu'on donne un ordre à un autre. Par contre, l'interlocuteur est celui à qui s'adresse le locuteur. C'est pourquoi nous pensons que le terme *interlocuteur* convient plus que celui d'*auditeur* utilisé par ROULET. En plus, le tableau de ROULET n'est pas explicite dans la mesure où il ne précise pas dans quelle situation ces "rapports de places" s'observent. En effet, selon VION, ces "*rapports de places*" peuvent être "*institutionnalisés*" c'est-à-dire les statuts sociaux ou "*occasionnels*", liés à la situation de l'échange. Ceci veut dire que dans certains cas, c'est le statut social qui prédomine dans l'échange, mais que dans d'autres c'est l'énoncé qui détermine la position haute, basse ou égalitaire des interlocuteurs.

1.5. Objectifs de l'étude

Pour ce travail, nous avons un objectif général et trois objectifs spécifiques.

1.5.1. Objectif général

L'objectif général est de décrire le fonctionnement des énoncés performatifs dans la langue zarma.

1.5.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- identifier les règles qui commandent les combinaisons de mots pour former les énoncés performatifs ;
- identifier les éléments grammaticaux et lexicaux qui sont essentiels pour les énoncés ;
- identifier les critères qui amènent les énoncés performatifs à être des actes d'accomplissement.

1.6. Hypothèses de l'étude

Notre hypothèse générale, est que la langue zarma a une façon propre de former les énoncés performatifs.

Les hypothèses spécifiques sont :

- il existe des règles qui régissent la combinaison des mots pour former ces énoncés performatifs ;
- il y a des indices grammaticaux et lexicaux indispensables dans la construction de ces énoncés pour qu'ils expriment leurs contenus sémantiques performatifs ;
- les énoncés performatifs ont des caractéristiques clairement identifiables du fait de leur statut d'actes énonciatifs, sans lesquels ils ne peuvent être qualifiés de performatifs.

1.7. Définitions des concepts clés

Notre étude s'intéresse à deux niveaux de la description linguistique : la morphosyntaxe et la pragmatique. En ce qui concerne la morphosyntaxe (morphologie et syntaxe inséparables), nous allons nous inspirer de l'approche utilisée par CREISSELS (2006). En effet, nous allons nous appuyer sur les chapitres 1, 10, et 11, où il expose des outils intéressants pour notre étude. Au niveau du chapitre 1, c'est la classification des types de phrases qui nous intéresse. Elle sera exploitée au niveau du deuxième chapitre de notre étude.

Concernant le chapitre 10, c'est plutôt le mécanisme de combinaison qui attire notre attention. L'auteur montre par exemple que *c'est [de son projet de thèse] que Jean a parlé [...] au directeur du département* est acceptable dans son ordre de construction. Par contre, **c'est [au directeur] que Jean a parlé de son projet de thèse [...]* ne l'est pas. Ce qui montre que l'organisation des constituants respecte un certain ordre. C'est donc cela dont nous pensons nous servir au niveau de la description des énoncés performatifs.

A propos du chapitre 11 de son travail, CREISSELS a fait une ébauche du système de fonctionnement prédicatif de certaines langues africaines comme le zarma. Il s'agit surtout du fonctionnement du prédicat verbal avec le constituant objet dont la place varie en fonction de la nature du lexème verbal. Ces éléments ont une place importante dans la structure des énoncés performatifs du zarma. Dans ce chapitre, CREISSELS a évoqué le caractère délicat du fonctionnement temps-aspect-mode, problématique également intéressante en zarma particulièrement dans les énoncés performatifs.

Pour ce qui est de la pragmatique, c'est la vision de MAINGUENEAU (1996) qui nous intéresse particulièrement. Notre choix se justifie en raison de ses approches claires, avec facilité d'accès à la compréhension des termes intéressant notre description. Par exemple, il définit de façon succincte la pragmatique comme : « *l'étude du langage en contexte* ». Une autre définition intéressante est celle de l'acte de langage qu'il qualifie de « *la plus petite unité réalisant par le langage une action (ordre, requête, assertion, promesse)* ». En ce qui concerne l'interaction, il la définit ainsi : « *ensemble des échanges effectués par des participants dans un contexte donné* ». Il est donc aisément de constater qu'il aborde les notions avec simplicité, mais de façon relativement exacte.

Par ailleurs, afin de bien cerner notre objet d'étude, nous présentons ci-dessous quelques définitions des termes clés de l'étude.

Énoncé / phrase

(1) « *Du point de vue syntaxique, certains opposent énoncé et phrase. L'énoncé est défini comme l'unité de communication élémentaire, une séquence verbale douée de sens et syntaxiquement complet, et la phrase comme un type d'énoncé, celui qui s'organise autour d'un verbe : « Léo est malade », « Oh ! », « Quelle fille ! », « Paul ! » seraient autant d'énoncés, mais seul le premier est une phrase. »*

(2) « *Du point de vue pragmatique, la phrase est une structure hors emploi qui correspond à une infinité d'énoncés en contexte.* » CHARAUDEAU et MAINGUENEAU (2002 : 222).

Ce qu'il convient de retenir par ces deux conceptions montrant les nuances entre énoncé et phrase, c'est que l'énoncé est nécessairement lié à un contexte c'est-à-dire lié au locuteur, au temps, au lieu, au thème. Donc, détaché de ces réalités, l'énoncé devient une phrase. Du point de vue de son organisation, un énoncé peut être constitué d'un seul élément, un interjectif par exemple dans un contexte précis et permettre de communiquer. Or, la phrase exige au moins une construction sujet-verbe. Nous nous inscrivons parfaitement dans cette logique.

Énoncé performatif

« *L'énoncé performatif est donc ce type d'énoncé dont la fonction consiste à effectuer une action et la formulation de l'énoncé implique l'action et sa réalisation, action qu'on ne peut guère accomplir, au moins avec une telle précision d'aucune autre façon.* » BENVENISTE (1966 : 267-276)

Nous pensons que cette définition proposée par BENVENISTE donne à l'énoncé performatif le sens de segment par lequel un locuteur accomplit un acte par le seul fait de le dire. En disant par exemple "Je t'invite à dîner chez moi" j'accomplis par cet énoncé un acte, celui d'inviter. Lorsqu'un juge prononce "le tribunal vous condamne à cinq ans de prison", il accomplit ainsi un acte, celui de condamner.

Contenu propositionnel

« *Un contenu propositionnel [...] est la représentation d'un état possible du monde (événement, situation aux moyens de lexèmes de la langue).* » CREISSELS (2006 : 12)

Nous pouvons simplifier cette vision en disant qu'un contenu propositionnel n'est rien d'autre que la référence d'un énoncé. Par exemple, dans l'exemple que nous venons de donner ci-haut *le tribunal vous condamne à cinq ans*, le contenu propositionnel de l'énoncé est, ce, à quoi on

fait allusion en tenant cet énoncé. Dans ce cas précis, il s'agit d'une condamnation. Dans un énoncé performatif, ce contenu propositionnel est l'acte explicitement nommé par le terme exprimant le sens performatif.

Opération énonciative

« Elle englobe notamment les notions sur lesquelles se base le classement traditionnel des phrases en déclaratives (ou assertives), interrogatives et injonctives (ou impératives). » CREISSELS (ibid).

De notre point de vue, cette notion a le même sens que la notion de modalité utilisée pour caractériser la nature des phrases. Elle permet alors de distinguer, comme le signale CREISSELS les phrases déclaratives, interrogatives, impératives, exclamatives. Nous avons souhaité présenter cette notion dans la mesure où certaines de ces modalités comme la modalité assertive et injonctive apparaissent dans les énonciations performatives. Par exemple, "je suis heureux de vous accueillir" est une assertion, mais une assertion dans laquelle un acte performatif est accompli. "Je vous conseille de le faire" est une injonction à travers laquelle le locuteur accomplit un acte.

Syntaxe / morphologie

« La syntaxe, au sens couramment donné à ce terme en linguistique, étudie les régularités que manifestent les combinaisons d'unités dont le rang est compris entre celui du mot et celui de la phrase. Quant à la morphologie, elle étudie la structure interne des mots. » CREISSELS (2006 : 11)

Nous comprenons cette définition de la syntaxe comme l'ensemble des règles par lesquelles les mots se combinent pour former des phrases.

Prédicat

CREISSELS (2006 : 39) définit le prédicat en ces termes : « *un prédicat est une expression simple ou complexe qui donne naissance à des énoncés assertifs (susceptibles d'être jugés*

vrais ou faux selon la situation de référence à laquelle on les applique) en se combinant avec des arguments qui représentent des entités. ».

A notre avis, cette définition, précisant que le prédicat donne naissance à des énoncés susceptibles d'être vrais ou faux, ignore les énoncés performatifs qui ont la particularité de n'être ni vrais ni faux, mais d'être accomplis ou non. Cette parenthèse est donc très limitative, car l'expression *salut* est bien un prédicat selon la définition de CREISSELS, mais cet énoncé ne peut être caractérisé de vrai ou faux, mais pourra bien être caractérisé d'accompli ou non, c'est-à-dire un acte effectué ou non par les moyens langagiers. Nous proposons donc de compléter la définition de CREISELS pour dire qu'*'un prédicat est une expression simple ou complexe qui donne naissance à des énoncés susceptibles d'être jugés vrais ou faux, accomplis ou non selon la situation de référence à laquelle on les applique, pouvant se combiner avec des arguments qui représentent des entités.'*

Par ailleurs, affirmant que le prédicat peut être un lexème verbal ou nominal, il fait ressortir en plus que le prédicat peut être à un, deux, voire à plusieurs arguments dont nous pouvons donner les exemples suivants *court rapidement, est intelligent* (un argument), *est un garçon, est le fils de, est plus grand que* (plus d'un argument).

Au lieu de prédicat nominal employé par CREISSELS, HAMANI (1978 : 145) emploie la notion de prédicat non verbal. Cela nous paraît tout à fait préférable, car il permet d'inclure un large éventail de mots qui ne sont pas nécessairement nominaux. Par exemple en zarma les termes suivants *òhó* « *oui* » et *ábáda* « *jamais* » sont des énoncés constitués de prédicats qui ne sont pas des noms. Cela montre ainsi l'insuffisance de comparer prédicat verbal et prédicat nominal. Pour ce qui concerne la notion d'argument utilisée par CREISSELS, HAMANI (1978 : 46) utilise plutôt le terme d'expansion pour désigner les éléments connexes aux constituants du sujet et du prédicat. Ici aussi c'est la position de HAMANI que nous appuyons.

Pragmatique

Selon CHARAUDEAU et MAINGUENEAU (2002 : 254-257) « *La pragmatique s'intéresse aux relations des signes avec leurs utilisateurs, à leurs emplois et à leurs effets.* »

De notre point de vue, cette définition de CHARAUDEAU et MAINGUENEAU est bonne mais non suffisante. Elle ne parle pas explicitement de certains éléments comme le temps, le lieu, l'objet de la communication. Ainsi, la définition de CHARAUDEAU et MAINGUENEAU pourrait être complétée par ces éléments que PAVEAU et SARFATI (2003 : 208-209) qualifient de différents niveaux de structuration du contexte :

- « Le contexte circonstanciel correspond à l'environnement physique des protagonistes (espace, temps, nature et texture de la communication) ;
- le contexte situationnel coïncide avec l'environnement culturel du discours (tel type d'expression, tenue pour « normale » dans une culture, s'avère inclue dans une autre) ;
- le contexte interactionnel caractérise les formes de discours et des systèmes de signes qui l'accompagne (tour de parole, gestes...) ;
- le contexte épistémologique (ou présuppositionnel) recouvre l'ensemble des croyances et valeurs communes aux locuteurs, soit de manière à priori (préconstruit), soit à posteriori (construit) ».

Cela veut dire qu'il faut étudier le segment en relation avec celui qui l'énonce, en considérant son statut dans l'échange, celui à l'endroit de qui il adresse le segment, quand il le réalise, où se passe l'échange, pourquoi tient-il ce propos, comment il le dit et à propos de quoi se passe l'échange. Ce sont ces éléments qui doivent être pris en compte.

Interaction

Selon VION (2000 : 17), l'interaction « *intègre toute action conjointe, conflictuelle et/ou coopérative, mettant en présence deux ou plusieurs acteurs* ». Quant à SCHOTT-BOURGET

(2001 : 109), elle définit l'interaction comme « *une conversation tenue, dans un certain cadre spatio-temporel, par un groupe de participants parlant d'un certain sujet.* »

L'avantage de présenter ces deux définitions est qu'elles se complètent. Elles forment un tout pertinent pour notre travail particulièrement au chapitre 3. La définition de VION semble générale en parlant de toute "*action*". Mais cette expression apparaît intéressante. Elle inclut l'objet de notre étude « les énoncés performatifs », qui sont en fait des énonciations par lesquelles un locuteur accomplit un certain acte. En outre, VION évoque les notions de "*conflictuelle*" et "*coopération*" qui sont très importantes dans les rapports de places qui lient les interlocuteurs. La définition de SCHOTT-BOURGET, bien qu'elle n'évoque pas de rapports de place, fait une précision en plaçant l'interaction dans le cadre de la communication verbale.

1.8. Cadre méthodologique

Ce cadre est structuré en deux points. Au niveau du premier point, nous comptons présenter la méthode de collecte des données, puis les raisons qui justifient son choix. Ce point donne aussi une idée de la nature des données à analyser. Dans le second point nous allons évoquer le processus ayant conduit au traitement et à l'analyse de ces données.

1.8.1. Méthode de collecte

Dans le présent travail, notre démarche de collecte est basée sur un corpus, car nous avons compris que cette méthode a plus d'avantages dans les descriptions. Ce choix permet de d'obtenir des données pertinentes pour notre analyse, malgré le point de vue de SOUTET (2005 : 178-183) qui suggère de ne pas se limiter à une seule méthode car chacune, pense-t-il, a des imperfections.

En ce qui concerne les données analysées, nous avons choisi de fonder notre travail sur un corpus de textes oraux constitué de huit légendes de conteurs traditionnels, Jaado Seeku et Jelba Baaje. Ces textes, pour l'essentiel, décrivent la communauté zarma. La raison qui

justifie ce choix, est que ce sont des textes spontanés, oraux où le locuteur est bien dans les situations de production qui permettent d'avoir les conditions linguistiques et extralinguistiques de réalisation des énoncés.

Pour ce qui concerne la collecte de ces légendes, il faut signaler que ce sont des enregistrements audio que nous avons transcrits. C'est exclusivement ces textes transcrits que nous avons exploités pour faire les analyses.

Par ailleurs, en ce qui concerne le type de transcription utilisé, nous avons opté pour une transcription orthographique. Nous avons préféré cela parce que dans le présent travail, c'est la combinaison des mots qui nous intéresse. Nous nous intéressons à la structure interne des mots seulement dans quelques rares cas. Et s'il nous arrive de nous y intéresser, ce sera juste au niveau de la structure linéaire de l'énoncé. En outre, le zarma est certes une langue à ton, mais dans le cadre de ce travail, nous avons choisi de ne pas intégrer les tons à notre analyse. Cela n'exclut pas la possibilité, d'y réfléchir pour voir si le ton peut jouer un rôle au sein des énoncés performatifs, avant de mener l'étude. L'Arrêté n°0215 du 19 octobre 1999 a décidé que le ton n'est pas noté dans l'orthographe du sonjay-zarma, néanmoins, du fait que ce travail est réalisé dans un cadre scientifique, nous allons noter les tons dans les exemples employés afin de permettre au lecteur de pouvoir réaliser la prononciation correcte des mots.

1.8.2. Traitement des données

Pour réaliser cette étude, nous nous sommes basé sur un corpus constitué d'un ensemble de huit légendes que nous avons transcrits. Nous avons parcouru tous ces textes où nous avons, dans un premier temps, répertorié un maximum de contextes. Puis, dans ces contextes, nous avons identifié les segments qui, par le fait de leur réalisation par le locuteur permettent d'accomplir un acte. Ensuite, nous avons classé les énoncés ainsi trouvés en allant des plus simples aux plus complexes sur la base de leur nombre d'éléments, d'abord à un terme, deux, trois ainsi de suite. Après cela, nous avons analysé les mécanismes de construction des

segments à partir des éléments qui les composent. Nous avons adopté cette attitude dans le souci de voir les règles qui régissent l'organisation de chaque type, de façon séparée. Cela nous permet d'éviter des confusions dans l'analyse des énoncés.

Néanmoins, nous avons dû transformer certains énoncés intéressants pour obtenir des énoncés performatifs. Ensuite, nous avons classé ces énoncés trouvés dans les contextes en partant des plus simples aux plus complexes. C'est de cela que sont sortis les différents aspects de notre description au niveau des chapitres 2 et 3.

Chapitre 2 : Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma

Dans ce chapitre, nous traiterons de trois grands points. Il s'agit en premier lieu du point intitulé « *Classifications des énoncés* » où nous exposerons la vision des énoncés dans des ouvrages du point de vue de leur classification. Le deuxième point intitulé « *description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma* » permet d'étudier les conditions linguistiques et pragmatiques par lesquelles la performativité se construit. En effet, selon PAVEAU et SARFATI (2003 : 210) la réussite des actes de parole impose le respect de trois conditions :

- linguistiques, puisque certaines formules doivent être employées et non d'autres ;
- sociologiques, dans la mesure où les locuteurs doivent être investis de l'autorité ou du statut requis par la situation, en un temps ou un lieu adéquat ;
- psychologiques, car la disposition d'esprit des locuteurs doit être conforme au type d'engagement qu'ils contractent.

Mais, de notre point de vue, les conditions sociologiques et psychologiques évoquées par PAVEAU et SARFATI sont en fait les aspects extralinguistiques dans lesquels il faut inscrire le niveau pragmatique des énoncés. Ce sont là des éléments qui justifient notre volonté d'analyser les énoncés performatifs du point de vue linguistique et pragmatique ensemble. En effet, ces énoncés exigent à la fois la prise en compte de leurs réalités linguistiques et pragmatiques.

Dans le troisième point de ce chapitre, intitulé « *taxinomie des éléments participant à la formation des énoncés performatifs* », nous traiterons d'abord des éléments grammaticaux utilisés dans la construction des énoncés performatifs, puis les éléments lexicaux qui interviennent dans la construction de la performativité des énoncés.

2.1. Classifications des énoncés

Nous donnerons d'abord un aperçu général sur les énoncés. Puis nous décrirons le fonctionnement des énoncés en zarma.

2.1.1. La typologie générale des énoncés dans les langues

L'objectif visé ici, est de voir comment se caractérise la description des énoncés dans les langues, à travers les points de vue de quelques linguistes. Cela servira de tremplin à la présentation des énoncés en zarma.

Selon la classification des énoncés faite par HAGEGE (2005 : 30-67) il y a d'abord deux grands types d'énoncés : les *énoncés simples* et les *énoncés complexes*. Puis il dresse une seconde typologie où il distingue au niveau des énoncés complexes, les *énoncés relatifs* et les *énoncés subordonnés*. Ceux-ci à leur tour sont divisés en énoncés *complétifs* et *circonstanciels*.

La classification faite par BOUQUIAUX et THOMAS (1976 : 209-220), ne présente pas une grande différence avec celle de HAGEGE au niveau de sa classification générale. Néanmoins, elle apporte une différence au niveau de la division des énoncés complexes. Ainsi, la division est-elle présentée de la façon suivante : les *énoncés simples* opposés aux *énoncés complexes*. Puis les énoncés complexes classés en deux groupes notamment en *énoncé modal* et *déterminatif*. La classe des énoncés déterminatifs est éclatée en *relatifs* et *déterminatifs*. Enfin, cette classe des déterminatifs est divisée en *juxtaposés*, *coordonnés* et *subordonnés*.

La classification faite dans la *Bi-grammaire Mandingue-Français* réalisé par KEITA, CAMARA et alii. (2009), particulièrement les parties concernant les phrases simples et les phrases complexes, reste tout fait dans la même vision générale que les précédentes. Les termes utilisés étaient *phrases² simples* et *complexes*. Au niveau des énoncés complexes, ils

² Rappelons que les nuances entre *phrase* et *énoncé* ont été déjà relevées au niveau la définition des concepts clés, néanmoins nous remarquons ici que les auteurs ne mettent pas l'accent sur cette distinction. Mais quoiqu'il en soit, on peut aisément comprendre que certains énoncés du point de vue de l'organisation

ont distingué ceci : *phrases juxtaposées* et *coordonnées* dans un premier temps. Puis les *subordonnées* formées de *complétives*, de *relatives* et de *circonstancielles*. Au niveau des énoncés simples, pendant que les deux premières ne donnent pas de noms précis de ces énoncés, KEITA et CAMARA ont établi des critères d'indentification dont les suivants : *affirmative*, *négative*, *interrogative*, *interro-négative*, *descriptive*, *intransitive*, *transitive* et enfin *exclamative*. Cette classification donne les phénomènes de transformation dont les phrases ou tout au moins les énoncés complexes peuvent être affectés.

En faisant une lecture croisée de ces classifications, nous gardons les divisions proposées au niveau des énoncés simples, mais proposons une réorganisation de la classification des énoncés complexes. Ainsi, pouvons-nous proposer une nouvelle classification que nous représentons de la façon suivante :

a) *Enoncés simples*

b) *Enoncés complexes*

b-1) *énoncés complexes à propositions indépendantes*

b-1-1) *énoncés complexes à propositions juxtaposées*

b-1-2) *énoncés complexes à propositions coordonnées*

b-2) *énoncés complexes à propositions subordonnées*

b-2-1) *énoncés complexes à propositions subordonnées relatives*

b-2-2) *énoncés complexes à propositions subordonnées complétives*

b-2-3) *énoncés complexes à propositions subordonnées circonstancielles*.

En ce qui concerne les énoncés simples, nous disons qu'ils peuvent être à (noyau, centre) prédicat³ verbal ou à prédicat non verbal comme le signale HAMANI (1978 : 145).

Nous allons présenter maintenant les énoncés en zarma.

syntaxique, ont la même forme que les phrases, bien que dans cette dernière on note l'absence de certains éléments de l'énonciation, dont le temps, le lieu, le thème de l'échange, le statut des interlocuteurs.

³ Précisons que la définition de ce concept quelque peu ambigu selon les auteurs a été donnée, mais dans le cadre spécifique de ce travail, nous nous inscrivons dans la logique qui considère le prédicat comme élément syntaxique central plutôt que élément sémantique central.

2.1.2. La typologie des énoncés en zarma

Pour la présentation de cette partie, l'article de HAMANI (1978), est une description qui, sans être complète, puisque ne donnant qu'une description des énoncés simples, est pertinente pour le présent travail. En effet, il nous fournit les mécanismes d'organisation syntaxique de la phrase simple. Ce sont des mécanismes qu'il est possible de généraliser au niveau des énoncés complexes, en considérant que les énoncés complexes ne sont qu'une hiérarchie supérieure des énoncés simples. En effet, c'est à partir de ces énoncés simples que se construisent les énoncés complexes à leur tour.

2.1.2.1. Structures des énoncés simples

Nous voulons, à travers les différents schémas⁴ ci-dessous, présenter la synthèse des différents types d'organisation syntaxique des énoncés simples en zarma. L'objectif est de présenter les principes généraux qui guident l'organisation des énoncés simples en zarma. Donc, nous n'allons pas nous attarder sur les détails des combinaisons impossibles évoquées par HAMANI (1978 et 1981). Analysons à présent cette série d'énoncés :

$$A) E = PNV$$

- (1) *Káyfi !* « *Extraordinaire !* »
//merveille//
//N//

Concernant cet énoncé, le mot *káyfi* est le terme qui dit quelque chose à propos de ce dont on parle. Et puisqu'il n'existe aucun autre terme capable d'assumer cette fonction, il assume de ce fait la fonction de prédicat de l'énoncé. Or, la nature de *káyfi* est d'être un nom, par conséquent l'expression peut être formalisée par $E = PNV = N$.

- (2) *zàngoňeč!* « *Voici les cinq cents !* »
//le cinq cent/voici//
//Num.-Déf.Sg./Prés.//

⁴ La plupart des exemples sont empruntés à notre corpus, mais certaines structures syntaxiques ou désignations des constituants ont été empruntées à HAMANI (1978).

L'énoncé est constitué de deux termes *zàngō* « les cinq cents » et *ne* « voici ». L'élément susceptible de donner une information sur ce dont on parle est *zàngō*. Il représente par conséquent le prédicat de l'énoncé. Or, ce mot est un numéral. Donc, l'énoncé peut être formalisé sous la forme E = PNV = Num + Prés.

- (3) *aŷ (dáy) nò.* « Effectivement c'est moi. »
 //moi/vraiment/c'est/
 //IS./PE/Foc//

Au niveau de l'énoncé, parmi les trois termes dont il est formé, c'est le mot *aŷ* « je » qui assume la fonction de prédicat. Il s'agit d'un pronom. De ce fait la forme de l'énoncé se ramène à E = PNV = Pron. + PE + Foc.

- (4) *wàybòrā dĩn tàabànté nò.* “Cette femme-là c'est une souffrante.”
 //la femme/là/souffrant/c'est//
 //N-défsgr/dém/adj/Foc//

Cet énoncé quant à lui, comprend quatre termes. Le terme dont on dit quelque chose est *wàybòrā*, alors que *tàabànté* constitue celui qui dit quelque chose à propos de *wàybòrā*. Donc, *tàabànté* est le prédicat de l'énoncé. Or, *tàabànté* est un adjectif. Nous pouvons donc représenter le schéma de l'énoncé par E = PNV = N + Dém. + Adj. + Foc.

Ces énoncés que nous venons d'étudier, révèlent des caractéristiques qu'il est important de relever. Certains de ces énoncés à PNV, sont sous forme exclamative, par exemple les énoncés (1) et (2), tandis que les énoncés (3) et (4) qui ne sont pas exprimés sous forme exclamative sont marqués par la présence de mots tels que *ne* et *nò*. Ainsi, pensons-nous que les énoncés à PNV, seraient soit exprimés sous forme exclamative soit sous forme affirmative mais accompagnés nécessairement d'un actualisateur. Ceci, semble bien se confirmer car en transformant l'énoncé à la forme négative, le *nò* réapparaît systématiquement. Comparons par exemple :

<i>Káyfí !</i>	forme affirmative
<i>Màntí káyfí nò</i>	« ce n'est pas extraordinaire »

forme négative

Pour terminer, nous dirons que dans les différents schémas syntaxiques des énoncés représentés par $E = PNV$, plusieurs types de constituants phrastiques peuvent apparaître en position antéposée au prédicat dans l'ordre syntaxique ou bien en position postposée au prédicat. Cette organisation syntaxique peut être représentée de la façon suivante :

$$E = \left\{ \begin{array}{l} P + \left\{ \begin{array}{l} (Ea) \\ Ec \end{array} \right\} \\ \left\{ \begin{array}{l} (Ea) \\ Ec \end{array} \right\} + P \end{array} \right\}$$

La première ligne de ce schéma doit être comprise au sens où le prédicat P est suivi soit d'un élément non obligatoire appelé expansion adjointe (Ea), c'est le cas de l'énoncé *aÿ dáy nò* où *dáy* peut être supprimé alors qu'on ne peut supprimer *nò* sous peine de transformer l'énoncé, donc *nò* est un élément obligatoire identifié comme expansion conjointe (Ec), dans l'énoncé. Quant à la deuxième ligne du schéma, elle se présente de la façon suivante : le prédicat P peut être précédé d'un élément non obligatoire (Ea) ou un élément obligatoire. Dans l'exemple *Sóhòŋ, wo^ hinne^ ? « Bein, ça seulement », Sóhòŋ et wo^ sont tous antéposés à hinne mais Sóhòŋ peut être supprimé puisque non obligatoire, alors wo^ ne peut être supprimé parce que c'est un élément indispensable à la cohésion interne de l'énoncé.*

B) $E = PV$

(5) *Káni !* « Couche-toi ! »
//se coucher//
//V//

(6) *Soölà (fá) !* « Prépare-toi hein ! »
//se préparer/hein//
//V/ID//

(7) *Hángán (dáy) !* « Attends seulement »
//attendre/seulement//
//V/Adv.///

Dans ces trois énoncés, le prédicat est un lexème verbal. Il s'agit de *káni* « se coucher » dans l'énoncé (5), *soölà* « se préparer » énoncé (6) et *hángán* « attendre » énoncé (7). Il faut se

rendre compte que tous ces énoncés sont à l'impératif. Cela s'explique par l'absence, du moins apparente, de *Sujet* au niveau des trois énoncés. Donc, l'effacement du constituant *Sujet* au niveau de la structure de l'énoncé contribue, dans certains cas, à obtenir un énoncé à l'impératif. Néanmoins, cela ne se produit qu'avec un impératif à la deuxième personne du singulier, car à la deuxième personne du pluriel c'est le morphème *wà* qui représente la marque de l'impératif. Pour donc obtenir ces trois énoncés à l'impératif, à la deuxième personne du pluriel voici comment les choses se présentent : *wà kání !* « *Couchez-vous !* », *wà sołłà !* « *Préparez-vous !* » et *wà hángán !* « *Attendez !* ».

Par ailleurs, dans les exemples (6) et (7) où les prédicats verbaux ne sont pas seuls, les éléments mis entre parenthèses sont des expansions. Ce sont des constituants qui peuvent s'ajouter pour élargir la structure des énoncés. Ici, il s'agit d'expansions facultatives.

Cela implique que dans les énoncés ayant pour forme E = PV, PV peut être constitué uniquement d'un LV ou bien s'élargir avec l'adjonction d'autres éléments.

Nous venons de traiter là des cas où les énoncés sont à prédicats verbaux, mais sans la présence du constituant *Sujet*. Intéressons-nous maintenant au type de schéma ci-dessous :

$$\text{C)} \quad \text{E} \quad = \quad \text{S+P}$$

- (8) *Máŋgoňní.* « *La mangue est mûre.* »
 //la mangue/mûrir+Acc.//
 //N-Déf./V+Ø//

Voici comment se présentent les constituants de cet énoncé :

$$\begin{array}{llll} \text{S} & = & \text{N} & = \\ \text{P} & = & \text{LV + Acc.} & = \end{array} \begin{array}{l} \text{máŋgo}^{\checkmark} \\ \text{níní} \end{array}$$

- (9) *a᷑y wàndé háy* « *Mon épouse a accouché.* »
 //mon/épouse/accoucher+Acc.//
 //1S/N/V+Ø//

Les constituants de cet énoncé sont :

$$\begin{array}{llll} \text{S} & = & \text{Pron. + N} & = \\ \text{P} & = & \text{V+Acc.} & = \end{array} \begin{array}{l} a᷑y wàndé \\ háy \end{array}$$

- (10) *Dóttíjò fàrgànté hìnkǎa kà.* « Les deux vieux fatigués sont venus. »
 //vieux/fatigué/les deux/venir+Acc.//
 //N/Adj./N+Déf./V+ Ø//

Les éléments composant les constituants se présentent comme :

$$\begin{array}{llll} S & = & N + \text{Adj.} + \text{Num.} & = Dóttíjò fàrgànté hìnkǎa \\ P & = & LV + \text{Acc.} & = kà \end{array}$$

- (11) *Gùnàkō'zàngú hínzǎa kúlù bán.* « Les trois cent devins ont tous fini. »
 /devin/cent/les trois/tous/finir+Acc.//
 //N/Num./Num.+Déf./Qt./V+ Ø//

Les éléments de cet énoncé sont composés ainsi :

$$\begin{array}{llll} S & = & N + \text{Num.} + \text{Num.} + \text{Qt.} & = Gùnàkō'zàngú hínzǎa kúlù \\ P & = & LV + \text{Acc.} & = bán \end{array}$$

Au niveau de ces trois énoncés, il s'est agi de donner des énoncés ayant tous le schéma S+P.

Le PV est constitué d'un lexème verbal sans autre constituant en dehors du marqueur aspectuel duquel il est inséparable. Nous allons présenter plus loin ces marqueurs aspectuels au point **2.3.1.2.** Mais retenons ici que le marqueur qui accompagne tous les lexèmes verbaux des énoncés ci-dessus est noté Ø. Il s'agit d'un marqueur de l'aspect accompli, appelé aspect zéro du fait qu'il n'apparaît pas en surface avec le lexème verbal.

Mais, ce sur quoi nous avons porté notre attention, est le constituant *Sujet* où nous avons essayé d'aller du plus simple vers le plus complexe. Cela ce justifie par :

- énoncé (8), $S = N = mágó'$ « la mangue », c'est-à-dire qu'il est composé d'un seul élément qui est un nom ;
- énoncé (9) $S = \text{Pron.} + N = aý wàndé$ « mon épouse », composé d'un pronom et d'un nom ;
- énoncé (10) $S = N + \text{Adj.} + \text{Num.} = Dóttíjò fàrgànté hìnkǎa$ « les deux vieux fatigués », c'est-à-dire composé d'un nom, d'un adjectif et d'un numéral ;

- énoncé (11) $S = N + \text{Num.} + \text{Num.} + \text{Qt.} = Gùnàkô^zàngú hínzáa kúlù$, c'est-à-dire composé d'un nom, d'un premier numéral, d'un second portant la marque du défini et en fin d'un quantificateur.

Ceci montre que S pourrait s'élargir et devenir de plus en plus complexe, mais avec un prédicat limité à un lexème verbal accompagné du marqueur aspectuel qui peut être marqué ou non.

- (12) $aý mǎn dù bānàndì$. « Je n'ai pas eu de salaire. »
 //je/ne pas+Acc./avoir/salaire//
 //1S/Acc. Nég./V/N//

Les constituants de l'énoncé sont organisés de la façon suivante :

$$\begin{array}{llll} S & = & \text{Pron} & = aý \\ P & = & \text{Acc.Nég.} + \text{LV} + \text{N} & = mǎn dù bānàndì \end{array}$$

- (13) $Dóndò Górbà Dikkò gà báy záati$. « Dondo Gorba Dikko le sait bien. »
 //Dondo Gorba Dikko/Inacc./savoir/même//
 //NP/Inacc./V/Adv//

Les constituants de cet énoncé se composent ainsi :

$$\begin{array}{llll} S & = & \text{NP} & = Dóndò Górbà Dikkò \\ P & = & \text{Inacc.} + \text{LV} + \text{Adv.} & = gà báy záati \end{array}$$

- (14) $írì sí dù hày fó$. « Nous n'aurons rien. »
 //nous/ne pas+Inacc./avoir/chose/un//
 //IP/Inacc.Nég./V/N/Num//

Les constituants de l'énoncé sont organisés de la façon suivante :

$$\begin{array}{llll} S & = & \text{Pron.} & = írì \\ P & = & \text{Inacc.Nég.} + \text{LV} + \text{N} + \text{Num.} & = sí dù hày fó \end{array}$$

Rappelons qu'ici aussi, le schéma de base est $E = S + P$. A ce niveau, il s'agit de porter notre attention sur le constituant PV. N'oublions pas aussi, que nous avons remarqué qu'au sein de tout énoncé à prédicat verbal, le lexème verbal est nécessairement accompagné d'un marqueur aspectuel que ce dernier soit marqué ou non. Ainsi, en jetant un regard sur les énoncés ci-haut nous observons que dans :

- l'énoncé (12), PV = Acc.Nég. + LV + N = *maň dù bàñàndì*, c'est-à-dire qu'en plus du marqueur aspectuel, le prédicat est élargi par l'ajout d'un nom ;
- l'énoncé (13), PV = Inacc. + LV + Adv. = *gà báy záati*, ici le lexème verbal est toujours accompagné du marqueur aspectuel, mais un autre élément, en l'occurrence un adverbe, vient s'ajouter au lexème verbal ;
- l'énoncé (14), PV = Inacc.Nég. + LV + N + Num. = *sí dù hày fó*, là aussi, un nom et un numéral s'ajoutent au lexème verbal. Il faut signaler ici que le marqueur aspectuel *sí* combine à la fois l'aspect inaccompli et la négation.

La description que nous avons faite en ce qui concerne le type d'énoncé E = S + P, vise à montrer les possibilités d'élargissement des constituants S et P rendant de plus en plus complexe les constituants, et par ricochet l'énoncé, mais que malgré tout l'énoncé demeure simple, puisque le prédicat n'est constitué que d'un seul lexème verbal.

Au regard des multiples expansions possibles au sein de S et de P dans les différents exemples étudiés, nous présentons sous forme de dérivées de S + P et dans l'ordre, ci-dessous les structures des cas abordés au niveau du type E = S + P :

$$E = \left\{ \begin{array}{l} S [N] + P [LV] \\ S [Pron.+N] + P [LV] \\ S [N+Adj.+Num.] + P [LV] \\ S [N+Num.+Num.+Qt.] + P [LV] \\ S [Pron.] + P [LV+N] \\ S [NP] + P [LV+Adv.] \\ S [Pron.] + P [LV+N+Num.] \end{array} \right\}$$

Dans ces schémas, les constituants *S* et *P* sont suivis, entre les crochets, des éléments qui les composent à travers leur nature et leur succession dans l'ordre.

Ces structures ne sont pas certes exhaustives mais sont suffisantes pour comprendre les possibilités énormes qu'offre le système de la langue.

Cet exposé sur la structure des énoncés simples a permis de montrer qu'il existe trois types d'énoncés : PNV, PV, S + P. Il a été l'occasion de voir que la nature du prédicat varie puisqu'il peut être un nom, un numéral, un pronom, un adjectif pour le cas des énoncés à prédicats non verbaux. Chez les énoncés à prédicats verbaux par contre, le prédicat est constitué uniquement d'un lexème verbal ou d'un lexème verbal accompagné d'autres unités obligatoires ou non. Celles-ci sont soit en position antéposée soit en position postposée au lexème verbal.

L'intérêt que ces types d'énoncés présentent pour l'analyse des énoncés performatifs simples est que ces principes généraux sont des caractéristiques morphosyntaxiques valables dans la formation des énoncés performatifs simples. Il est possible d'avoir un énoncé performatif à PNV, PV ou un énoncé construit sous la forme de S + P. Lorsque nous aborderons l'analyse des énoncés performatifs simples, nous verrons comment ces éléments interviennent dans leur construction. Il sera aussi question de voir si la performativité est liée à ces éléments ou non.

2.1.2.2. Structures des énoncés complexes

Contrairement aux énoncés simples souvent formés d'un constituant unique suffisant (avec un sens complet), les énoncés complexes appellent une certaine organisation exigeant une structure syntaxique contenant au moins deux prédictats.

Les structures syntaxiques $E = PV$, $E = PNV$, $E = S + P$ dégagées au niveau de la description des énoncés simples, ne peuvent constituer des énoncés complexes à moins d'être combinées en plus avec $E = S + P$.

$$E = //S+P/+S+P//$$

- (15) *Bákàrí ywač. A kání* « *Bakari mangea, il se coucha.* »
 //Bakari/manger+Acc./il/dormir+Acc.//
 //NP/V/3S/V//

Deux propositions forment cet énoncé :

Bákàrí *ŋwáš*. À *kání*
S P S P

Ces deux segments sont séparés entre eux par un point. Cela peut tenter à considérer que chacun d'eux est un énoncé à part. Mais les sens des deux segments sont liés en formant une cohérence, puisque les deux actions se passent l'une après l'autre. Le sens général de l'énoncé se justifie aussi par le fait que le référent de *S* est le même dans le premier et le deuxième segment. Dans le premier c'est *Bákàrí* et dans le second, le pronom anaphorique *à « il »*. Cela s'explique par le fait qu'en zarma, le sujet doit nécessairement être répété au niveau de chacun des verbes. Ce qui veut dire qu'il n'est possible d'avoir un seul sujet pour deux verbes disposés côté à côté. Il faut, soit répéter le sujet ou le remplacer par un pronom avec le second verbe, soit il faut précéder le second verbe par *gá* « *pour* ». Dans ce cas, le second segment composé de *gá* et du verbe sera considéré comme subordonné. Or, cette alternative n'est pas ce dont il question. Nous avons plutôt la première option qui consiste à répéter le sujet par le biais du pronom. Donc, ce sont deux propositions d'un même énoncé. Nous sommes donc en présence d'un énoncé complexe à propositions juxtaposées.

- (16) *ày gá i dì wàlá i mà zùrú.* « *Je les prendrai ou bien ils vont s'envier.* »
 //je/Inacc./les/attraper/ou/ils/Inj./fuire//
 //1S/Inacc./3P/V/Conj./3P./Inj./V//

L'énoncé comprend les propositions suivantes :

<u><i>ày</i></u>	<u><i>gá i dì</i></u>	<u><i>wàlá</i></u>	<u><i>i</i></u>	<u><i>mà zùrú</i></u>
<i>S</i>	<i>P</i>	<i>Conj.</i>	<i>S</i>	<i>P</i>

Les deux propositions sont liées entre elles par la conjonction de coordination *wàlá* « *ou* ».

Cet énoncé est donc un énoncé complexe à propositions coordonnées.

- (17) *ày gá ní càbé hàrì káy gá nì wi.*
 //je/Inacc./toi/montrer/chose/qui/Inacc./toi/tuer//
 //1S/Inacc./2S/V/N/Rel./Inacc./2S/V//

“*Je vais te montrer quelque chose qui va te tuer.*”

Les propositions de l'énoncé sont présentées ainsi :

<u><i>ày</i></u>	<u><i>gá ní càbé hàrì</i></u>	<u><i>káy</i></u>	<u><i>gá nì wi</i></u>
<i>S</i>	<i>P</i>	<i>S</i>	<i>P</i>

Ces deux propositions résultent en fait de la transformation de deux propositions juxtaposées qui sont :

Áy gà ní càbé hàrì « je vais te montrer une chose »
 *hàro᷑gà nì wí* « la chose va te tuer »

Le sens de la première proposition est complété avec l'ajonction de la seconde. Mais, pour éviter la reprise de *hàrì* dans la seconde proposition, un relatif a été utilisé pour le remplacer. Ce relatif devient ainsi sujet de la deuxième proposition. Nous sommes donc en présence d'une proposition principale *áy gà ní càbé hàrì* « je vais te montrer une chose » et une proposition relative *káŋ gà nì wí* « qui va te tuer ».

- (18) *Írkòy mà tà à sàrga᷑, zàmá à kàndé gá sárgà no᷑.*
 //Allah/Inj./accepter/lui/aumône/parce que/il/amener+Acc.//faire aumône/c'est//
 //NP/Inj./V/3S/N./Conj./3S/V+Inaac./Prép./V/Foc.//

« Qu'Allah accepte son aumône, parce que c'est de l'aumône qu'il est venu faire. »

Le schéma de cet énoncé est représenté de la façon suivante :

Írkòy mà tà à sàrga᷑, zàmá à kàndé gá sárgà no᷑
 S P Conj. S P

L'observation des deux segments laisse voir très clairement la relation qui lie les parties de l'énoncé. Il s'agit d'une relation de subordination marquée par la conjonction *zàmá* « parce que ». Ainsi, la proposition introduite par cette conjonction est la subordonnée tandis que la première constitue la principale. Nous avons donc ici un énoncé complexe à proposition subordonnée conjonctive.

- (19) *yàw sàamá᷑ dñ káŋ gà hääyáŋ yáaméy dìn té nò.*
 //étranger/le con/ce/qui/Inacc./question/les mauvais/ce/faire/c'est//
 //N/Adj.+Déf./Dém./Rel./Inacc./N/Adj.+Déf.Pl./Dém./V/Foc.//

« C'est le con d'étranger-là qui pose les mauvaises questions-là. »

Le segment peut être représenté par :

yàw sàamá᷑ dñ káŋ gà hääyáŋ yáaméy dìn té nò.
 P S P

Cet énoncé est le résultat de l'enchâssement de deux propositions :

Yàw sàamá dĩn no « C'est le con d'étranger-là »

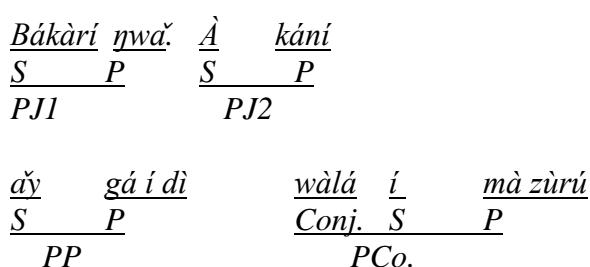
yàw sàamá dĩn gà hâayáy yáamò yáy té « ce con d'étranger fait de mauvaises questions »

Il y a d'abord une proposition dont la particularité est d'être formée d'un PNV. Il s'agit du premier segment dans lequel le prédicat est *sàamá* « le con ». Or, l'information véhiculée par le prédicat de la seconde proposition, concerne précisément ce PNV. Pour donc ne pas reprendre ce prédicat dans la seconde proposition, il a été relativisé par l'utilisation du relatif *kây* « qui ». C'est pourquoi nous concluons qu'il s'agit ici d'un énoncé complexe à proposition relative.

L'analyse que nous venons de faire sur les énoncés complexes nous a permis de passer en revue les types d'énoncés complexes comme cela a été relaté au niveau de la présentation générale des énoncés dans les langues. Ainsi, avons-nous abordé les énoncés à propositions juxtaposées, coordonnées, puis les classes de subordonnées complétive, relative, et conjonctive. Il a été particulièrement intéressant de remarquer que :

- dans l'énoncé à proposition complétive, un relatif représente le sujet de la complétive dans le cas de l'énoncé (17) ;
- dans l'énoncé à proposition relative, la principale n'est pas constituée d'un noyau *S + P*, mais plutôt d'un PNV, c'est le cas de l'énoncé (19).

Les structures des énoncés que nous avons étudiés sont synthétisées ci-dessous :



$$\begin{array}{ccccc}
 \underline{a\bar{y}} & \underline{g\bar{a} n\bar{i} c\bar{a}b\bar{e} h\bar{a}r\bar{i}} & & \underline{k\bar{a}\bar{n}} & \underline{g\bar{a} n\bar{i} w\bar{i}} \\
 S & P & & S & P \\
 \hline
 PP & & & PSCpl. &
 \end{array}$$

$$\begin{array}{ccccc}
 \underline{Irk\bar{o}y} & \underline{m\bar{a} t\bar{a} \bar{a} s\bar{a}rg\bar{a}\check{s}} & & \underline{z\bar{a}m\bar{a}} & \underline{\bar{a}} & \underline{k\bar{a}nd\bar{e} g\bar{a} s\bar{a}rg\bar{a} n\bar{o}^{\wedge}} \\
 S & P & & Conj. & S & P \\
 \hline
 PP & & & & & PSCconj.
 \end{array}$$

$$\begin{array}{ccccc}
 \underline{y\bar{a}w s\bar{a}ama\check{s} d\bar{i}n} & & \underline{k\bar{a}\bar{n}} & \underline{g\bar{a} h\bar{a}\bar{y}\bar{a}\bar{y} y\bar{a}am\bar{e}y d\bar{i}n t\bar{e} n\bar{o}} \\
 P & & S & P & \\
 \hline
 PP & & PRel & &
 \end{array}$$

PP = proposition principale

PJ = proposition juxtaposée

PCo. = proposition coordonnée

PSCpl. = proposition complétive

PSCConj. = proposition subordonnée conjonctive

PRel. = proposition relative

Cette description qui vient de s'achever apporte un éclairage pour l'analyse morphosyntaxique des énoncés performatifs. En effet, au niveau de l'étude de ces énoncés, nous cherchons à situer les éléments qui portent la performativité.

2.2. Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma

Les énoncés en général et les énoncés performatifs en particulier comportent deux composantes. il y a d'abord une composante linguistique où l'énoncé est un segment constitué d'un ensemble organisé de mots ayant un sens. Il y a en outre une composante pragmatique, où le segment est produit par une personne, en un lieu, un temps et ayant un thème. Ce sont-là des réalités sans lesquelles, l'énoncé ne saurait garder sa valeur performative. Donc, l'énoncé suppose bien sa réalisation linguistique que les circonstances dans lesquelles il est produit. C'est pourquoi nous proposons de coupler l'analyse linguistique et pragmatique de ces énoncés. Ainsi, pour chaque énoncé, après avoir donné sa description morphosyntaxique,

nous faisons à la suite une analyse linguistique de sa performativité suivie des aspects pragmatiques qui justifient celle-ci.

2.2.1. Les énoncés performatifs simples

Nous nous proposons d'étudier d'abord les énoncés performatifs simples à prédictats non verbaux en zarma et ensuite les énoncés performatifs simples à prédictats verbaux en zarma.

2.2.1.1. Les énoncés performatifs simples à prédictats non verbaux

Il s'agira de démontrer qu'il existe un certain nombre d'énoncés simples qui sont performatifs, mais non construits autour d'un prédicat verbal. C'est-à-dire que le prédicat de ces énoncés n'est pas un lexème verbal.

$$E = PNV$$

- (20) *To[^]!* « *D'accord* »
 //d'accord//
 //Interj.//

Structure de l'énoncé est :

$$E = \frac{To^{\wedge}}{\underline{Interj.}} \\ \underline{PNV}$$

Cet interjectif est suffisant pour former un énoncé. Il assume donc, la fonction de prédicat, PNV. Il contient un sens performatif, mais le contexte pragmatique est le plus déterminant puisqu'il peut être utilisé dans un sens non performatif comme « *bon* ».

Donc, les conditions pragmatiques sont : il faut que le locuteur ait été sollicité par une personne au sujet de quelque chose. Cet énoncé doit être réalisé à l'endroit de celui ou ceux ayant formulé la requête. Les interlocuteurs doivent être en face du locuteur ou en contact avec lui. Il faut en outre que l'intonation soit exclamative et non interrogative. Ce sont des conditions pouvant suffire pour que l'acte soit performatif.

- (21) *òhó, zàngú !* « *Oui ! Cinq cents !* »
 //oui/cent//
 //Interj./Num.//

Structure de l'énoncé :

E	=	<u>òhó</u> , <u>zàngú</u>
		<u>Intej.</u> <u>Num.</u>
		<u>Ea</u> <u>PNV</u>

Il faut observer que syntaxiquement *zàngú* « *cinq cents* » est l'élément central, c'est-à-dire le prédicat de l'énoncé. S'il était utilisé seul et dans les mêmes circonstances, il pouvait permettre d'accomplir un acte performatif, celui de conclure un contrat ou un achat. Néanmoins, le sens de l'interjectif *òhó* « *oui* » renforce celui de *zàngú* et semble même le plus important. Cela est dû au fait que l'interjectif a un sens performatif explicite, tandis que le sens performatif de *zàngú*, lui, est implicite. Pourtant, les deux termes contribuent tous à la performativité de l'énoncé. En effet, *òhó* permet de montrer explicitement que le locuteur est d'accord du prix *zàngú* et quant à *zàngú*, il permet de montrer explicitement qu'il s'agit d'un contrat ou d'un achat. Ce qui montre que les deux termes participent ensemble à la construction de la performativité de l'énoncé dans son contexte.

Les aspects pragmatiques essentiels de cet énoncé sont les suivants : l'énoncé doit être produit par le locuteur dans une situation de conclusion de contrat ou d'achat-vente. Le locuteur doit être le dernier permettant de mettre fin à l'accord sur le prix. Ce segment doit être adressé effectivement à celui avec qui se fait le débat du prix. Les deux partenaires doivent être face à face ou être liés par un contact quelconque. Et enfin, que l'énoncé soit acceptable pour les deux comme la façon de conclure l'achat.

- (22) *ábádačwállá zánkéy !* « *Absolument non les enfants !* »
//non/au nom d'Allah/les enfants//
//Interj./interj./N+Déf.Pl.//

E	=	<u>Ábádač</u> <u>wállá</u> <u>zánkéy</u>
		<u>Inter.</u> <u>Interj.</u> <u>N</u>
		<u>PNV</u> <u>Ea</u> <u>Ea</u>

Du point de vue syntaxique, *ábádač* « *jamais* » est le noyau de l'énoncé, c'est-à-dire le prédicat. En plus, c'est un interjectif qui peut être utilisé par un locuteur pour refuser une

requête qui lui est adressée. C'est donc un terme qui est susceptible d'exprimer un sens performatif. Ainsi, la performativité est à la fois lexicale, puisque c'est le sens de *ábádač* qui détermine la performativité et syntaxique, car ce terme est le prédicat (PNV) de l'énoncé. Au niveau pragmatique, il s'agit d'une réponse négative à une requête qu'un locuteur pourrait formuler face à une demande. Il faut que la tenue de ce segment par le locuteur lui permette d'accomplir un acte performatif, celui de refus. Il faut que le locuteur ait été sollicité par une personne au sujet de quelque chose. Cet énoncé doit être réalisé à l'endroit de celui ou ceux ayant formulé la requête. Il faut que le ou les interlocuteurs soient en face du locuteur ou en contact avec lui. En outre l'intonation doit être exclamative et non interrogative.

- (23) *àlháñàŋ áy kò !* « *Pardon, mon enfant !* »
 //pardon/mon/enfant//
 // N/IS/N//

E	=	<i>Àlháñàŋ</i>	<i>áy</i>	<i>kò</i>
		<u>N</u>	<u>IS</u>	<u>N</u>
		<i>PNV</i>	<i>Ea</i>	<i>Ea</i>

Àlháñàŋ est le prédicat, ici PNV, de l'énoncé. En plus, les autres termes contribuent seulement à préciser la qualité de l'interlocuteur. Sinon, ils peuvent être ignorés et que *àlháñàŋ* « *pardon* » suffise à constituer un énoncé. Ce qui permet linguistiquement d'expliquer la performativité de l'énoncé, c'est que le mot *àlháñàŋ* est un terme qui réfère à un sens performatif parce que servant à reconnaître une faute et à réparer celle-ci par le seul fait de le tenir. Néanmoins l'énoncé *àlháñàŋ áy kò* doit être exprimé nécessairement de façon exclamative ou même affirmative pour rester performatif.

Au niveau pragmatique, il faut qu'une faute soit commise, pour laquelle le locuteur demande une excuse à son interlocuteur. Ou bien le locuteur formule d'avance l'énoncé pour dégager une quelconque responsabilité par rapport à une gêne qu'il pourrait causer à son interlocuteur. Il faut en outre, la présence d'un individu ayant déjà subi le préjudice ou en passe de l'être. Ces éléments peuvent être suffisants à appuyer la valeur linguistique de la performativité.

Ces énoncés que nous venons d'étudier, malgré leurs caractéristiques d'être simples avec un nombre relativement réduit d'éléments, suffisent sans doute pour accomplir un acte performatif. Néanmoins, ils ont la particularité d'être des formes elliptiques de la communication.

2.2.1.2. Les énoncés performatifs simples à prédicats verbaux

Il s'agira de présenter ici des énoncés performatifs simples pour lesquels le noyau syntaxique est un verbe. Cette analyse vise à montrer que la performativité est exprimée par certains mots contenus dans l'énoncé ou qu'elle relèverait des circonstances d'énonciation. Soit les exemples ci-dessous :

- (24) *Kùbáynì !* « *Bienvenue !* »
 //accueillir//
 //V//

L'énoncé est construit avec le seul terme assumant en plus le statut de prédicat de l'énoncé. Ce mot fait partie de la liste des verbes potentiellement performatifs. Malgré tout, pour que cette énonciation soit linguistiquement apte à être un performatif accomplissant l'acte de souhaiter la bienvenue, il faut qu'elle soit associée à la modalité exclamative. Lorsqu'elle est formulée avec une intonation interrogative elle ne servira pas à accueillir.

Mais, il a besoin des conditions pragmatiques pour être considéré comme acte performatif. En fait, cette expression doit être formulée à l'endroit d'une ou des personnes qui viennent d'arriver. Il faut également que le locuteur exprime cet énoncé avec une intonation exclamative. Donc, en tenant cet énoncé dans une intonation interrogative, il ne serait pas en train d'accueillir. En le disant seul, ce serait un monologue sans sens. Et s'il n'y a aucune personne que les membres de la famille, il ne serait pas non plus en train d'accueillir à moins qu'un d'entre eux ne revienne de voyage.

- (25) *Fó ndá tílás !* « *Mes condoléances !* »
 //saluer/avec/obligation//
 //V/Conj./N//

Foč « saluer » qui est ici le prédicat, fait partie des lexèmes verbaux qui servent à former un acte performatif. D'ailleurs, lorsqu'il est tenu seul dans certaines circonstances, il permet d'accomplir une salutation. Il est donc l'élément central pour obtenir le sens performatif. Cependant, pour avoir le sens de condoléance, le mot est mis en combinaison avec la conjonction *ndá* et le nom *tílás*. Cette explication montre comment se fait la construction de l'énoncé performatif au niveau linguistique.

Cependant, cela ne suffit pas à faire de ce segment un performatif. Il faut que le locuteur l'adresse à une personne qui vient de perdre un parent. A l'opposé de l'énoncé (24) celui-ci n'exige pas un lieu, car le locuteur peut l'adresser au concerné que ce soit de façon directe, sinon même au téléphone. C'est cette condition qui distingue l'énoncé (24) de (25). Ce qui montre bien que certains énoncés performatifs exigent plus de réalités extralinguistiques que d'autres, c'est-à-dire que les réalités pragmatiques sont fonctions des circonstances d'énonciation.

- (26) *àlkáwloč dñ tuň.*
//la promesse/là/se lever//
//N-Def.Sg./Dém./V//
« La promesse là est rompue. »

Nous avons noté dans le cas de l'énoncé (25) que le lexème verbal joue un rôle prépondérant dans la construction de la performativité de l'énoncé au niveau linguistique. Ici c'est plutôt le sujet qui contient un sens performatif. Mais, la construction de la performativité au niveau linguistique repose essentiellement sur une colocation entre les termes *àlkáwloč* et *tuň*. *Tuň* qui veut dire littéralement « se lever » se combine avec *àlkáwloč* pour donner le sens de « rompre ».

Au niveau pragmatique, un tel énoncé suppose qu'il y ait, soit un pacte entre le locuteur et son interlocuteur, soit une promesse faite par le locuteur à l'interlocuteur. Il exige également que l'interlocuteur soit effectivement celui avec qui il y a pacte ou à qui la promesse a été faite. Il

faut ensuite que la promesse soit l'objet de l'échange. Ces trois situations sont suffisantes pour que l'acte soit reconnu performatif.

- (27) *áy kò, Írkòy mà àlbárkà dàŋ ni gá.*
//mon/enfant/Dieu/que/bénédiction/mettre/toi/à//
//1S/N/N/Inj./N/V/2S/Postp.//
« *Mon enfant, qu'Allah te bénisse.* »

Dans cet énoncé, il y a plusieurs éléments linguistiques qui jouent un rôle dans la construction de la performativité. La première personne *áy* performe, *mà* est un prédictif utilisé parfois, comme c'est le cas ici, dans les énoncés exprimant un souhait ou une prière. La locution verbale *àlbárkà dàŋ...gá* fait partie de la liste des verbes qui performent. *ni*, marque de l'interlocuteur est également un élément non négligeable. La locution verbale *àlbárkà dàŋ...gá*, prédicat de l'énoncé, est certes l'élément central. Mais, c'est lorsque tous ces éléments sont organisés comme dans cet énoncé, qu'on arrive à construire l'énoncé performatif. Il faut noter que le sujet est *Írkòy* « *Allah* » et non *áy* « *je* » mais, en zarma, une telle construction montre chez les locuteurs que la bénédiction est du ressort de Dieu et que c'est plutôt à travers une intercession que l'on acquiert la bénédiction.

En dépit de tout, les conditions pragmatiques sont à prendre en compte pour que l'énoncé exprime réellement une valeur performative. En effet, il faut que ce propos soit tenu par un parent à l'endroit de son fils ou une personne âgée envers un jeune. Le statut social du locuteur doit être donc plus élevé que celui de son interlocuteur. Il faut que les interlocuteurs partagent un même univers communicatif, c'est-à-dire face à face ou en contact. Il faut en outre que celui qui reçoit cette prière ait fait quelque chose qui ait satisfait le locuteur à tenir ce propos. Tels sont les éléments indispensables à l'acte performatif.

- (28) *Wàlláayí áy nà (ni) sállámà (sóhóŋ kày).*
//Au nom d'Allah/je/Acc./toi/libérer/maintenant/seulement//
//Interj./1S/Acc./2S/V/Adv./PI//
« *Par le nom d'Allah, je t'autorise à partir maintenant.* »

Au niveau linguistique, les éléments les plus pertinents dans la construction de la performativité sont : la première personne *áy*, le marqueur aspectuel de l'accompli, et le verbe *sállámà* qui fait partie de la liste des verbes performatifs. Le terme *wàlláayì* fait partie des termes non verbaux se référant à un sens performatif selon un contexte bien précis. Mais dans cet énoncé, il ne fait que renforcer la performativité. Il n'est pas parmi les éléments clés et peut d'ailleurs être ignoré dans la construction de la performativité. Le marqueur aspectuel, est quant à lui important puisque c'est lui qui assure la validation de l'accomplissement du procès. Il est en outre clair que *sállámà*, qui est en même temps le prédicat, occupe un rôle de premier plan, mais sa combinaison avec la première personne et l'aspect accompli donne effectivement à l'énoncé sa valeur performative.

Au niveau pragmatique, la reconnaissance de l'énoncé en tant qu'acte performatif est conditionnée par : un locuteur identifié à celui qui tient ce propos. Un individu qui attend d'être libéré ou remercié. Les deux acteurs partagent un même univers énonciatif c'est-à-dire qu'ils sont tous présents ou en contact. Ces caractéristiques ainsi présentées contribuent à la valeur performative de cet énoncé.

2.2.2. Les énoncés performatifs complexes

Nous voulons montrer à quel niveau de l'organisation de l'énoncé performatif complexe se situe précisément la performativité. Il s'agit donc d'identifier si la performativité porte sur tout l'énoncé, sur une ou certaines des propositions ou est exprimée par des mots qui se trouvent au sein des propositions de l'énoncé. Pour ce faire, jetons un regard sur les exemples d'énoncés ci-après.

(29) <i>ày má, áy tà.</i>	<i>« J'ai entendu et j'accepte. »</i>	<i>ày má áy tà</i>
<i>//je/entendre/je/accepter//</i>		<i>S P S P</i>
<i>//IS/V/IS/V//</i>		<i>E= PJ1 PJ2</i>

Cet énoncé est composé de deux propositions juxtaposées. Or, la proposition dont le sens performatif est explicite c'est bien la PJ2. Et ce caractère explicite relève du fait que son

prédicat, constitué du verbe *tà* « accepter », fait partie des verbes dits performatifs. La PJ1 malgré l'utilisation de la première personne ne peut être comprise dans un sens performatif que par dérivation, lorsque le verbe *má* « entendre », a le sens d'accepter, car il pourrait aussi être pris dans ce sens. Et, même si c'est le cas, il serait redondant puisque le verbe dont il peut prendre le sens est déjà utilisé dans l'autre proposition de l'énoncé. Même dans la proposition PJ2, le verbe à lui seul ne suffirait pas pour obtenir un énoncé performatif. Il faut tenir compte de la première personne, et aussi du marqueur aspectuel *Ø* exprimant une validation du procès.

Néanmoins, l'énoncé a besoin qu'un certain nombre de conditions soient réunies pour être déclaré totalement performatif. En effet, il doit être produit par le locuteur comme l'expression d'une réalité à laquelle il se soumet ou à laquelle il donne son accord comme c'est le cas ici. Cette réalité convient, parce qu'il s'agit ici d'un chef qui a exigé qu'un air lui soit dédié. Il faut également que celui à l'endroit de qui la demande a été adressée soit là, et que celui-ci apporte quelque chose de satisfaisant. Telles sont les conditions extralinguistiques essentielles qui doivent accompagner les caractéristiques linguistiques afin que l'énoncé acquière un contenu performatif plein.

- (30) (*To^sóhòŋ*) *a᷑y nà nì báñkáará, yá-dìn gá a᷑y nà nì sállámà.*
 //Bon/maintenant/je/Acc./toi/habiller/par conséquent/je/Acc./toi/libérer//
 //Interj./Adv./IS/Acc./2S/V/Conj./IS/Acc./2S/V//
 « Bon maintenant je t'ai habillé, par conséquent je te libère. »

<i>(To^sóhòŋ)</i>	<i>a᷑y</i>	<i>nà nì báñkáará,</i>	<i>yá-dìn gá</i>	<i>a᷑y</i>	<i>nà nì sállámà</i>
<i>Ea</i>	<i>S</i>	<i>P</i>	<i>Conj.</i>	<i>S</i>	<i>P</i>
<i>PP</i>			<i>PSConj.</i>		

Ici, la proposition apte à tenir lieu d'acte performatif est bien la proposition subordonnée c'est-à-dire PSConj. Et ce sens performatif est véhiculé dans le prédicat à travers le verbe performatif *sállámà* « libérer ou remercier ». Mais, il est évident que ce sens performatif est construit avec le pronom de la première personne *a᷑y* et le marqueur aspectuel de l'accompli

nà marquant la validation du procès, procès qui se réalise au moment où le locuteur finit son propos.

Les conditions à prendre en compte au niveau pragmatique sont : le locuteur doit être apte ou indiqué à prendre en charge la responsabilité de cet acte. Il doit y avoir un interlocuteur à qui s'adresse le propos tenu. Le sens de « libérer » doit être le sujet de l'échange verbal.

Quant au moment, il doit être approprié, car l'énoncé serait inapproprié au moment où par exemple la personne venait d'arriver. Le lieu par contre semble non pertinent si les autres conditions sont remplies. Le locuteur peut accomplir cet acte dans plusieurs lieux possibles. Il peut être avec l'interlocuteur, loin de l'interlocuteur, chez lui, mais à condition qu'il soit le destinataire du message.

- (31) *a᷑ go᷑gá sikkà ní gá, wiiza᷑ní gá cím.*
//je/en train de/douter/toi/à/or//tu/Inacc./avoir raison//
//1S/Prog./V/2S/Postp./Conj./2S/Inacc./V//
« Je doute de toi, or tu as raison. »

<u>a᷑</u>	<u>go᷑gá</u>	<u>sikkà</u>	<u>ní</u>	<u>gá</u>	<u>cím</u>
<i>S</i>	<i>P</i>	<i>Conj.</i>	<i>S</i>	<i>P</i>	
<i>PP</i>					<i>PCo.</i>

Les deux propositions réfèrent à un sens performatif. Dans la principale, c'est le prédicat à travers le verbe performatif *sikkà* « *douter* » qui l'exprime. Cette valeur performative du verbe est maintenue grâce à sa combinaison avec le pronom de la première personne *a᷑* et l'aspect progressif montrant que le doute persiste. Au niveau de la proposition PCo, il faut remarquer que le sujet est *ní* « *tu* », deuxième personne du singulier combinée avec le verbe performatif *cím* « *avoir raison* ». Cela s'explique par le fait que c'est le locuteur qui tient ce propos pour concéder à son interlocuteur une vérité. Dans cet énoncé, les deux propositions expriment un sens performatif, mais de façon différente. Enfin, il faut signaler que le sens performatif central est exprimé dans la deuxième proposition où apparaît le thème, celui de laver de soupçon l'interlocuteur.

Les conditions pragmatiques qui valident le sens performatif de l'énoncé sont : le « *je* » doit être identifié à celui qui prend en charge le propos. Le pronom *ní* doit être identifié à l'interlocuteur à qui le locuteur doit faire normalement cette concession. Il doit y avoir des preuves évidentes pour le locuteur que son doute est injustifié. Il faut qu'il s'agisse effectivement de produire l'énoncé pour innocenter le locuteur.

- (32) *sánnó káj áy cì dřn sí tuň.*
 //la parole/que/je/dire+Acc./Dém./ne pas/se lever//
 //N+Déf.Sg./Rel./IS/V+Acc./Dém./Nég.+Inacc./V//
 « *Mon propos que je viens de tenir est irrévocabile.* »

Cet énoncé complexe est au départ composé de :

aÿ nà sánnó cì

sánnó sí tuň

Puis, *sánnó* se déplace en tête de l'énoncé en s'effaçant de sa place d'objet dans *aÿ nà sánnó cì* et de sa place de sujet dans *sánnó sí tuň*. Ensuite, le marqueur aspectuel de l'accompli *nà* exige un objet placé avant le verbe, avec l'effacement de l'objet dans cette position, il s'efface à son retour mais reste en structure profonde sous forme de morphème *Ø*. Donc, l'ordre des prédictats est resté le même, c'est uniquement le mot *sánnó* qui est déplacé par la relativisation avec *káj*. Voici comment nous expliquons la construction de cet énoncé complexe à proposition complétive.

Concernant les aspects linguistiques de la performativité dans l'énoncé, il faut noter tout d'abord que *cí* « *dire* » est un des verbes à contenu performatif. Mais, dans un énoncé, comme celui-ci, il est indispensable qu'il soit utilisé à la première personne et avec l'aspect accompli. Son sens lexical ne suffit pas. Quant à *tuň* « *se lever* » qui n'a presque explicitement rien de performatif, lorsqu'il est mis en relation avec *sánní* et la négation *sí* de l'inaccompli, cela donne une proposition à contenu performatif. Ce sens performatif se précise davantage lorsqu'il est intégré au sens général de l'énoncé, surtout avec la présence de la première personne dans l'autre proposition.

Quant aux conditions pragmatiques nécessaires à l'accomplissement de l'acte, il faut que l'énonciateur soit celui qui dit *aÿ* « *je* ». Le locuteur doit être en train de s'adresser à des interlocuteurs. Le locuteur doit disposer de l'autorité pour que cette décision soit effectivement irrévocabile. L'objet de l'échange (le refus) doit être celui à propos duquel il réalise cette énonciation.

- (33) *Tō, bónkòní tájó nēkáŋ ày síubán áràŋ sé̄*
 //bon/roi/le nouveau/voici/que/je/choisir+Acc./vous/pour//
 //Interj./N/Adj.-Déf.Sg./Prés./Rel./IS/V+Acc./2P/Postp.//
 « *Bon, voici le nouveau roi que j'ai choisi pour vous.* »

<i>Tō, bónkòní tájó nē</i>	<i>káŋ</i>	<i>ày</i>	<i>síubán áràŋ sé̄</i>
<i>PNV</i>	<i>Rel.</i>	<i>S</i>	<i>P</i>
<i>PP</i>		<i>PRel.</i>	

Dans cet énoncé, les éléments linguistiques relatifs à la performativité sont essentiellement situés au niveau de la proposition relative. Tout d'abord le prédicat, *síubán* « *choisir* », appartient aux verbes performatifs. Mais, c'est surtout sa combinaison avec la première personne du singulier *aÿ* et la prise en compte de l'aspect accompli qui permettent de construire la performativité dans cette proposition.

Malgré ces critères linguistiques, il faut nécessairement que cet énoncé soit réalisé dans certaines circonstances pour en faire un acte performatif. Ainsi, le *je* doit être identifié à celui qui tient cette déclaration. Il faut que les locuteurs ou l'assistance soient témoin de la déclaration du locuteur. Il faut aussi que le locuteur et les interlocuteurs reconnaissent, avant cette énonciation, l'autorité du roi qui régnait. Il faut que le locuteur dispose de l'autorité nécessaire lui permettant d'introniser un nouveau roi que son prédécesseur soit mort ou vivant (or c'est le cas ici de *Bakari*, un guerrier devenu puissant et invincible). Il faut que le nouveau roi, soit quelqu'un d'autre que lui, car il dit *ày síubán* « *j'ai choisi* ». En outre pour que cet énoncé reçoive sa valeur performative, le lieu où il tient ce propos ne doit pas être fortuit. Le lieu doit être un lieu public ou la cour de l'ancien roi. Telles sont les principales conditions énonciatives sans lesquelles l'énoncé risque d'être vidé de sa valeur performative.

Au terme de l'analyse de la performativité dans les énoncés complexes, il ressort que certains éléments sont pertinents pour rendre un énoncé performatif, tels que la première personne, les verbes performatifs et l'aspect. Cependant, aucun élément ne suffit à lui seul pour former un acte performatif. C'est plutôt la combinaison de ces éléments au niveau syntaxique qui amène l'énoncé à avoir un sens performatif plein. Donc, la performativité se construit syntaxiquement. Mais, ces critères linguistiques doivent être en outre accompagnés de certaines circonstances de l'énonciation pour que l'acte performatif soit réussi.

Pour terminer, il faut remarquer qu'à travers la morphologie des énoncés complexes, nous avons découvert que :

- les propositions de l'énoncé peuvent, chacune, référer à un contenu performatif : cela est justifié dans l'énoncé (31) *a᷑ go᷑ gà sikkà nì gá, wiiza᷑ ní gà cím* où les deux segments sont performatifs puisque contenant les verbes performatifs *sikkà* et *cím*. Mais ils sont organisés syntaxiquement avec les autres éléments pour obtenir un sens performatif effectif. Au niveau de l'énoncé (32) *sánnó ka᷑ a᷑ cí dín sí tu᷑n* aussi tous les deux segments sont performatifs, car le verbe *cí* « dire » construit avec *a᷑* et le verbe *tu᷑n* combiné avec la négation *sí* de l'inaccompli permettent d'avoir un contenu performatif ;
- seule l'une des propositions exprime un sens performatif : dans l'énoncé (29) par exemple *ày má, áy tà*, la performativité est exprimée seulement dans la proposition *ày tà* « j'accepte », et cela grâce à la combinaison du verbe performatif *tà* « accepter » avec *ày* à l'aspect accompli. Dans l'énoncé (30) *ày nà nì báñkáará, yá-dín gá a᷑ nà nì sállámà*, c'est uniquement le segment *yá-dín gá a᷑ nà nì sállámà* qui a un contenu performatif. Le verbe performatif *sállámà* « libérer / remercier » est construit avec *ày* et l'aspect accompli dont le marqueur est ici *nà*. Enfin dans l'énoncé (33) *Tô,*

bónkòoní tájó neč káj ày súubán áràŋ seč c'est seulement ày súubán áràŋ seč qui est performatif, l'autre partie ne contient aucun sens performatif.

2.3. Taxinomie des éléments participant à la formation des énoncés performatifs en zarma

L'objectif visé dans ce point est de faire un inventaire assez étayé des éléments intervenant dans la construction de la performativité. Il s'agit de démontrer leur sens performatif ou le mécanisme de leur intégration à la construction du sens performatif au cas où ils appartiennent à un ensemble. Nous envisageons à cet effet de faire cette description à deux niveaux : au niveau grammatical et lexical. Donc, c'est uniquement les éléments linguistiques que nous comptons examiner ici.

2.3.1. Les éléments grammaticaux

Nous nous intéresserons aux constituants qui jouent un rôle prépondérant dans l'organisation syntaxique des énoncés performatifs. Il sera aussi question de voir comment s'opère le fonctionnement de ces constituants syntaxiques dans l'énoncé performatif.

2.3.1.1. Le sujet grammatical

L'un des éléments grammaticaux jouant un rôle dans la valeur performative des énoncés est le sujet grammatical. AUSTIN (1970 : 84) le signale d'ailleurs en ces termes : « *il apparaît clairement que celui qui formule l'énoncé est celui qui accomplit l'action... Lorsque dans l'énonciation, il n'y a pas référence à celui qui parle (donc à celui qui agit) par le pronom « je » (ou son nom personnel), la personne est malgré tout impliquée...* ». Ainsi, à la suite de AUSTIN, BENVENISTE (1966 : 271, 272, 273), BAYLON et MIGNOT (1995 : 171, 172) et SCHOTT-BOURGET (2001 : 99) soulignent la nécessité pour l'énoncé performatif d'être à la première⁵ personne et employé avec un certain nombre de verbes, appelés verbes performatifs, pour obtenir un énoncé « performatif de plein exercice » selon les propos de

⁵ En effet, l'utilisation de la troisième personne « *le Président décrète l'état d'urgence* », « *la séance est ouverte* » malgré la présence du verbe performatif peut amener à considérer l'énoncé comme constatif ; et ce particulièrement en zarma.

BENVENISTE. Dans la langue zarma cette condition est justement nécessaire, car même les verbes dits généralement performatifs risquent de n'avoir aucun sens performatif si à l'occasion, ils ne sont pas à la première personne du singulier ou du pluriel. Mais, cette première personne doit être strictement identifiée à l'énonciateur c'est-à-dire que le référent de « *je* » doit être celui qui a tenu effectivement les propos. Pour justifier cela, analysons les exemples ci-après :

- (34) *a᷑y nà àlkáwlì sámbú à sé mó.* “Et je lui ai fait une promesse;”
 //je/Acc./promesse/prendre/lui/à/aussi//
 //1Sg./Acc./N/V/3Sg./Postp./PI//
- (35) *Tó Jáadó írì gó gà hángán !* « Bon Jaado, nous écoutons »
 //Bon/Jaado/nous/en train de/écouter//
 //Fonc./N/1P/Prog./V//

Les pronoms *a᷑y* « *je* » et *írì* « *nous* » sont sujets grammaticaux utilisés respectivement dans les énoncés (34) et (35). Mais, leur simple emploi suffit-il à construire le sens performatif des énoncés ? La réponse est non. En effet, lorsque les pronoms *a᷑y* ou *írì* sont utilisés seuls, la tonalité avec laquelle ils sont produits ne leur accorde pas un sens performatif. Ensuite, il ne suffit pas de les combiner avec n'importe quel verbe pour donner un sens performatif. Ainsi, *ày síndà nòorú* « *je n'ai pas d'argent* » ou *írì síndà nòorú* « *nous n'avons pas d'argent* » sont juste des informations que les locuteurs donnent à leur sujet. Par contre, lorsque ces pronoms *a᷑y* ou *írì* sont construits avec un verbe performatif comme dans *a᷑y nà àlkáwlì sámbú* « *je fais une promesse* » ou *írì nà àlkáwlì sámbú* « *nous faisons une promesse* » ils permettent alors d'apporter aux énoncés dans lesquels ils sont employés un contenu performatif. Mais, même dans une construction avec un verbe performatif comme *àlkáwlì sámbú* « *faire une promesse* », il faut que *a᷑y* ou *írì* soit celui qui parle ou qui parle au nom des autres dans le cas de *iri*. Par exemple à *nē*: « *a᷑y nà àlkáwlì sámbú* » *il dit* : « *je fais une promesse* », celui qui dit *a᷑y* n'est pas le locuteur ayant tenu le propos, c'est plutôt à « *il* » qui est l'énonciateur, donc à *nē*: « *a᷑y nà àlkáwlì sámbú* » *il dit* : « *je fais une promesse* » n'est pas performatif. C'est

pourquoi, le sujet grammatical *a᷑y* ou *íri* doit nécessairement être identifié à la personne qui dit *a᷑y* ou *íri*.

2.3.1.2. L'aspect

Il s'agira de voir comment l'aspect participe en zarma, à la construction de la performativité des énoncés.

Signalons d'abord que la langue zarma connaît trois types de valeurs aspectuelles : l'accompli représenté par deux marqueurs *Ø* et *nà* dont la négation est *màn*, l'inaccompli représenté par le marqueur *gá* dont la négation est *sí* et enfin le progressif représenté par le marqueur *gò gá* dont la négation est *sí gá*. Mais comment ces valeurs fonctionnent-elles dans la construction de la performativité ?

2.3.1.2.1. L'accompli

Cette valeur aspectuelle représentée par *nà* et *Ø* et dont la forme négative pour tous les deux marqueurs est *màn*, exprime un procès dont la validation a déjà eu lieu avant le moment d'élocution et ou bien la validation du procès coïncide avec la production de l'énoncé. le marqueur *nà* est employé avec les verbes transitifs tandis *Ø* est utilisé avec les verbes intransitifs. Concernant la performativité, voyons comment les marqueurs fonctionnent :

- (36) *a᷑y nà àlkáwlì sámbú à sé mó.*
//je/Acc./promesse/prendre/lui/à/aussi//
« Et je lui ai fait une promesse. »

- (37) *a᷑y tu᷑n ày sánnó bòŋ.*
//je/se lever/mon/la parole/sur//
« Je renonce à ma promesse. »

Si l'on considère la valeur de l'accompli dont le procès est validé au moment d'énonciation, les deux énoncés seront considérés comme simples informations d'actes déjà passés. Néanmoins, le fonctionnement de l'accompli s'opère aussi en considérant que l'action a commencé à un certain temps et qu'il se réalise juste avec la fin de la production de l'énoncé. Donc, il y a une coïncidence entre la production de l'énoncé et la fin du procès. Or, les actes

performatifs sont effectivement compris au sens de cette coïncidence entre l'énoncé et la réalisation de l'acte qu'il dénomme. Dans les deux énoncés que nous avons, il convient de noter que la fin du procès coïncide en même temps avec la production de *aÿ nà àlkáwlí sámbú* ou *aÿ tuň ày sánnó bòŋ*. Donc, l'accompli, au lieu de donner à l'énoncé l'idée d'une action déjà passée, exprime la simultanéité de la fin du procès avec la réalisation du segment.

2.3.1.2.2. L'inaccompli

Le marqueur aspectuel est *gá* et sa forme négative est *sí*. Ce marqueur aspectuel fonctionne aussi bien avec les verbes transitifs que les verbes intransitifs. Il est aussi employé dans les procès de type évènement et de type état. Avec cette valeur aspectuelle, la réalisation de l'action est envisagée dans le futur. Mais qu'en est-il de son rôle dans les énoncés performatifs ?

- (38) *aÿ kò, aÿ gá gàará ní sè.*
//mon/enfant/je/Inacc./souhaiter bénédiction/toi/pour/
//IS/N/IS/Inacc./V/2S/Postp.//
«Je vais prier pour que tu sois béni. »
- (39) *aÿ gà hín suúrù.*
//je/Inacc./ouvoir/patience//
//IS/Inacc./V/N//
« Je vais patienter »

Dans ces deux énoncés, l'utilisation de l'inaccompli exprime une action envisagée dans le futur. Les deux verbes *gàará* « souhaiter une bénédiction » dans l'énoncé (38) et *hín suúrù* « patienter » dans l'énoncé (39), combinés avec *gà* expriment une idée de promesse, c'est-à-dire un engagement dont l'accomplissement est à voir dans le futur. Or, nous avons déjà dit que ce morphème prédictif, fonctionne dans les procès de type évènement et de type état. Il apparaît que ces verbes sont de type évènement. Donc, lorsque l'inaccompli est combiné avec ces derniers, il contribue à former un type d'acte : la promesse. Mais, la promesse, même si sa réalisation est inscrite dans le futur, c'est aussi un type d'acte performatif, celui de prendre un

engagement. L'inaccompli, de cette façon, fonctionne ainsi dans la construction d'un acte performatif.

- (40) *ní gà cîm.* « *Tu as raison.* »
//tu/Inacc./avoir raison//
//2S/Inacc./V//

- (41) *a᷑y gà sikkà nì gá* « *Je doute de toi* »
//je/Inacc./douter/toi/de//
//1S/Inacc./V/2S/Postp.//

Les deux verbes *cîm* « *avoir raison* » et *sikkà* « *douter* » appartiennent au procès de type état.

Avec ces verbes, l'inaccompli n'envisage pas une action dans le futur. Il exprime un fait.

Dans le cas de l'énoncé (41), le verbe *cîm* combine l'acte de reconnaître son tort mais aussi de donner raison à son interlocuteur. Dans l'énoncé (41) le verbe *sikkà* montre un état du locuteur à travers lequel il accomplit l'acte qu'il formule. Donc, avec les verbes dont le procès est de type état, le marqueur *gà* contribue à la formation des énoncés performatifs en exprimant un fait actuel.

2.3.1.2.3. Le progressif

Le marqueur de l'aspect progressif est *go᷑gá*. Sa forme négative est *sí gá*. Il s'agit d'un procès qui est en cours et dont la validation n'est pas à son terme. Mais comment un acte peut-il être accompli dans un procès n'ayant pas atteint son terme ?

- (42) *a᷑y go᷑gà sikkà*
//je/en train de/douter//
//1S/Prog./V//
« *Je doute que.* »

- (43) *a᷑y go᷑gà kóy*
//je/en train de/aller//
//1S/Prog./V//
« *Je pars.* »

Même si le procès n'est pas à son terme, ce qui est important dans l'aspect progressif, c'est qu'il y a coïncidence entre le moment du procès et la réalisation de l'énoncé. Ici, c'est l'aspect temporel qui est privilégié. L'accomplissement de l'acte a commencé au moment où le

locuteur prononce l'énoncé. Dans les deux énoncés, il faut signaler que les actes de douter *síkkà* (42) et celui de quitter *kóy* (43) sont déjà dans leur réalisation malgré l'utilisation du progressif. Donc, le marqueur participe à la construction de la performativité en montrant un acte dont le procès est en cours de validation.

2.3.1.3. Le discours direct

L'objectif visé ici est de déterminer le fonctionnement du discours direct en relation avec les énoncés performatifs. Pour aborder cette relation entre discours direct et énoncé performatif, examinons les exemples suivants :

- (44) *To'! aÿ nè : « ày ízo' gá tálfi ni. »*
//bon/je/Acc./dire/mon/le fils/Inacc./confier/toi/à//
Bon ! Je dis : « Je te confie mon enfant. »

- (45) *aÿ báabà : « ày zé à sì fillá. »*
//mon/père/je/jurer+Acc./il/Nég.+Inacc./se répéter//
Mon père : « je jure ça ne va pas se répéter. »

Dans les discours directs, il y a constamment la présence de guillemets dans lesquels sont consignés les propos de celui qui parle. Le segment « *ày zé à sì fillá.* » est performatif selon la règle que nous avons énoncée pour le zarma : *un verbe performatif est utilisé à la première personne du singulier ou du pluriel avec une valeur aspectuelle*. Cependant ce segment ne peut être performatif que si, à l'extérieur de ces guillemets, il y a des éléments qui représentent cette première personne. Pour les énoncés ci-haut, les segments « *ày ízo' gá tálfi ni.* », « *ày zé à sì fillá.* » sont tous performatifs. En effet dans l'énoncé (44), le verbe performatif *tálfi* « *confier* » est combiné avec la première personne *aÿ* et le marqueur aspectuel *gá* pour former un performatif. Au niveau de l'énoncé (45) aussi le verbe performatif *zé* « *jurer* » est utilisé avec la première personne et l'aspect inaccompli pour former le performatif. Mieux, cette première personne est aussi utilisée à l'extérieur des guillemets pour tous les deux énoncés. Donc, le sujet grammatical étant identifié à l'énonciateur, par conséquent les segments peuvent enfin être dits performatifs.

2.3.2. Les éléments lexicaux

L'intitulé de ce point, s'inscrit dans une volonté de signaler que certains termes se réfèrent à un sens performatif. En effet, AUSTIN (1970 : 83), déclare que : « *certaines mots suffisent pour repérer l'énonciation performative et que celle-ci peut être reconnue par le seul vocabulaire, c'est-à-dire sans l'aide de la grammaire.* ». Il s'agit de mots comme « *hors-jeu* », « *autorisé* », « *promettre* », « *dangereux* » etc. Nous partageons ce propos de AUSTIN, parce qu'il est plein de précautions. D'abord, il utilise « mots », ce qui, de notre point de vue permet d'englober tous les termes dont le sens se rapporte à la performativité. Ensuite, AUSTIN utilise le mot « repérer » et non être affirmatif pour déclarer que ces mots sont performatifs. Nous allons donc analyser ces mots qui permettent de repérer un sens lexical de la performativité.

2.3.2.1. Les verbes

Parmi les éléments lexicaux participant à la formation des énoncés performatifs, l'on peut identifier les verbes dits performatifs⁶. Il faut remarquer que ces verbes performatifs en zarma s'organisent en deux catégories : *ceux dont le sens lexical se référant à la performativité est explicite sans association avec un autre mot et ceux qui sont construits sous forme de locutions verbales avec d'autres mots pour référer à un sens performatif.*

- (46) *a᷑y nà nì ywáaráy* ñdà Írkòy m'a᷑y yàafá
//je/Acc./toi/supplier/avec/Allah/que/moi/pardonner//
« Je te supplie par Allah, il faut me pardonner. »
- (47) *a᷑y nà nì búrcìn.*
//je/Acc./toi/affranchir//
« Je t'ai affranchi. »
- (48) **Bárkà** nì té sáayè
//Féliciter/tu/faire/chance//
« Félicitations, tu as eu de la chance. »

⁶ AUSTIN (1972 : 153) a classé ces verbes en cinq classes qui sont : les assertifs (assertion, affirmation, etc.), les directifs (ordre, demande, conseil, etc.), les promissifs (promesse, offre, invitation, etc.), les expressifs (félicitation, remerciement, etc.), les déclaratifs (déclaration de guerre, nomination, baptême ; etc.).

- (49) **Fó ñdà goy, aጀ sáabú.**
//saluer/avec/travail/je/remercier+Acc.//
« Merci, j'en suis reconnaissant. »

Les verbes *ŋwáaráy* « *supplier* », *búrcin* « *affranchir* », *bárkà* « *féliciter* », *foጀ* « *saluer* », *sáabú* « *remercier* » dans les énoncés ci-dessus, permettent tous de repérer un sens performatif. Il s'agit là d'exemples de verbes de la première catégorie : “*ceux dont le sens lexical se référant à la performativité est explicite sans association avec un autre mot*”. Ils sont relativement nombreux.

- (50) **aጀ nà ày ízoጀ má dày Amádù.**
//je/Acc./mon/l'enfant/nom/mettre/Amadou//
« J'ai donné à mon fils le nom de Amadou. »
- (51) **aጀ nà àlkáwlì sámbú à sé.**
//je/Acc./promesse/prendre/lui/à//
« Je lui ai fait une promesse. »
- (52) **aጀ goጀ gà nì hágá cándi.**
//je/en train de/toi/oreille/tirer//
« Je te mets en garde. »

Dans les exemples ci-dessus, la performativité est repérée grâce aux verbes *má dày* « *donner un nom (lors de baptême)* », *àlkáwlì sámbú* « *faire une promesse* », *hágá cándi* « *mettre en garde* ». Cependant, les verbes *dày* « *mettre* », *sámbú* « *prendre* » et *cándi* « *tirer* » ne renvoient pas systématiquement à un sens performatif. Ils sont combinés avec d'autres mots pour acquérir cette référence à un sens performatif. Ce sont ceux que nous avons identifiés comme *ceux qui sont construits sous forme de locutions verbales avec d'autres mots pour référer à un sens performatif*. Ils sont relativement nombreux dans la langue.

2.3.2.2. Les noms

Nous voulons montrer le mécanisme par lequel les noms participent à la construction du sens performatif des énoncés.

- (53) **címí !**
//vérité//
« Effectivement ! »

Címí est une expression utilisée dans une énonciation où le locuteur reconnaît la pertinence d'un propos tenu par son interlocuteur, et concède ainsi à son interlocuteur d'avoir raison. C'est une forme écliptique de *ní gà cím* « *tu as raison* ». Néanmoins, son caractère performatif ne peut être effectif que si le mot *címí* « *vérité* » est utilisé avec une intonation exclamative, car avec une intonation interrogative par exemple *címí ?* Le mot *címí* pourrait signifier une demande adressée à l'interlocuteur sur la véracité de quelque chose. Dans ce cas il n'aurait pas de rapport avec la performativité.

- (54) *síkkà sí !*
//doute/ne pas//
« Sans doute »

Síkkà « *doute* » par contre, bien qu'il soit un des noms qui se réfèrent à la performativité, ne peut constituer à lui seul un énoncé performatif. Il doit nécessairement être accompagné du marqueur de la négation *si* pour en être un. Mais en plus, il doit être l'expression de la confirmation ou la reconnaissance d'un fait comme valeur de vérité. Comme troisième condition, *síkkà* même utilisé avec *si* ne peut acquérir une valeur performative sans être exprimé avec une intonation exclamative.

Par ailleurs, certains noms sont combinés avec des verbes pour former des locutions verbales. La raison qui justifie cela, est que ce sont des noms qui renvoient à une idée entrant dans les actes pouvant se référer à la performativité. Ce sont des noms comme *cítí* « *jugement* » qui se combine avec *dúmbú* « *couper* » pour former *cítí dúmbú* « *rendre un jugement* », *címí* « *vérité* » qui se combine avec *cí* « *dire* » pour former *címí cí* « *dire la vérité* », *táalí* « *erreur* » mis avec *té* « *faire* » pour former *táalí té* « *commettre une erreur* », *táalí* « *erreur* » avec *bísándì* « *faire passer* » pour donner *táalí bísándì* « *pardonner* », *kásù* « *prison* » avec *dí* « *prendre* » pour former *dí kásù* « *condamner, emprisonner* », *bìnè* « *cœur* » avec *tuň* « *se lever* » pour donner *bìnè tuň* « *se fâcher* ». Ces exemples illustrent combien cette liste est longue.

2.3.2.3. Les interjectifs

La plupart des interjectifs que nous avons répertoriés fonctionnent dans la communication comme une réponse à une requête. En les utilisant, le locuteur marque son accord ou son refus de la requête de son interlocuteur. Ils sont en fait des formes simplifiées d'énoncés. Mais, ils sont nécessairement utilisés avec la modalité exclamative pour référer à un sens performatif. *tō!* « *d'accord !* », *òhó !* « *oui, d'accord !* », *hắà !* « *non !* », *ábáda᷑* « *absolument non !* », *góngà* « *effectivement* », *lállé* « *effectivement, sans doute !* », *tábbát* « *sûr !* ». Quant à *fóofó* « *salut !* », il est employé dans les salutations. Par contre, le mot *wàlláahì* « *au nom d'Allah !* » est employé dans la communication par le locuteur pour remplacer un énoncé qu'il doit tenir pour jurer afin de rassurer son interlocuteur de sa bonne foi.

2.3.2.4. Les numéraux

Employés dans le cadre des échanges, particulièrement les conclusions de contrat, l'achat-vente, les numéraux, essentiellement les cardinaux, sont des mots que les locuteurs utilisent pour conclure l'échange. Par exemple après une discussion sur le prix d'une marchandise, lorsque le prix est convenable pour les acteurs, l'accord peut être conclu par l'expression *zămbăr gú* « *vingt cinq mille francs* ». C'est la forme simplifiée de deux énoncés. Soit c'est l'acheteur qui dit *ày dáy zămbăr gú* « *j'achète à vingt cinq mille francs.* », ou c'est le vendeur qui dit *ày néerà ní sè zămbăr gú* « *je te le vends à vingt cinq mille francs.* » Chacun des interlocuteurs peut exprimer *zămbăr gú* « *vingt cinq mille francs* » pour mettre fin à l'achat. Cependant ce mot doit être accompagné d'une exclamation pour acquérir le sens performatif. Au terme de cette description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs, nous dégageons la liste des éléments participant à la construction de la performativité en zarma. Néanmoins, il ne faut pas comprendre que ces éléments ont une charge performative intrinsèque. Nous voulons seulement montrer qu'ils peuvent jouer un rôle dans la formation d'un énoncé performatif. Ces éléments se résument ainsi :

Au niveau linguistique,

- la première personne du singulier *a᷑y* ou du pluriel *íri* ou sa variante *ir* ;
- l'aspect, avec tous les trois types : l'accompli dont les marqueurs sont *nà*, *Ø* et leur forme négative *ma᷑n*, l'inaccompli dont le marqueur est *gá* et sa forme négative *sí* et enfin le progressif dont le marqueur est *go᷑gá* et sa forme négative *sí gá* ;
- les verbes dits performatifs, c'est-à-dire les lexèmes verbaux comme *búrcìn* « *affranchir* », *sáabú* « *remercier* », *sállámà* « *libérer* », *fáy* « *divorcer* », *bárkà* « *féliciter* » et les locutions verbales par exemple *cíití dúmbú* « *rendre un jugement* », *àlkáwlì sámbú* « *faire une promesse* », *tàalí té* « *commettre une erreur* », *tàalí bísandí* « *pardonner* », *dàŋ kásù* « *emprisonner* », *dì kásù* « *condamner* » ;
- l'emploi de certains noms se référant à un acte performatif, *címí* « *vérité* », *síkkà* « *doute* », et d'autres employés pour former des locutions verbales citées plus haut ;
- les interjectifs, surtout ceux se référant aux réponses positives ou négatives à des requêtes : *to᷑!* « *d'accord !* », *óhó !* « *oui, d'accord !* », *há᷑'à !* « *non !* », *ábáda᷑* « *jamais !* », *góngà* « *effectivement* », *lállé* « *effectivement, sans doute !* », *tábbát* « *sûr !* », à la salutation *foofò* « *salut !* » ou au juron *wálláahì* « *au nom d'Allah !* » ;
- les numéraux cardinaux employés pour conclure des contrats ou des achats-ventes ;
- le discours direct où l'élément introductif du discours représente le locuteur.

Au niveau pragmatique,

- un énonciateur prenant en charge la production de l'énoncé ;
- cet énonciateur doit être identifié à celui qui dit *je* ;
- un interlocuteur actif c'est-à-dire situé dans l'univers communicatif du locuteur, présent au moment de la production de l'énoncé ou passif en contact avec le locuteur par un moyen de communication, un téléphone par exemple ;

- l'interlocuteur actif ou passif doit être celui à qui s'adresse le locuteur ;
- un temps T où l'énoncé est réalisé ;
- un lieu qui sied à la production de l'énoncé ;
- un thème, ce dont il est question dans l'acte : une promesse, une félicitation, une déclaration (de guerre, de divorce, de mariage).

Chapitre 3 : Implications sémantique et pragmatique dans les actes performatifs en zarma

Le présent chapitre envisage de s'intéresser principalement à deux points. Le premier point intitulé « les fonctions sémantico-référentielles des performatifs en zarma » nous amène à identifier quel lien s'établit entre la performativité et les fonctions de la communication. Au niveau du deuxième point, nous nous pencherons sur les rapports entre les interlocuteurs pendant les énoncations performatives.

3.1. Les fonctions sémantico-référentielles des énoncés performatifs en zarma

L'objectif visé ici, est de montrer la relation qu'il est possible d'établir entre la performativité et les différentes fonctions de la communication. Il s'agit des six fonctions traditionnelles appelées aussi objectifs de la communication. Ces fonctions dont parle LOUIS (2011 : 6-10) sont : la fonction expressive, la fonction conative, la fonction référentielle, la fonction métalinguistique, la fonction poétique et la fonction phatique.

3.1.1. La fonction expressive ou émotive

La fonction expressive est centrée sur l'émetteur, particulièrement sur sa sensibilité et sur ses émotions. Les caractéristiques linguistiques de cette fonction dans un texte sont les pronoms et les adjectifs possessifs de la première personne du singulier et du pluriel par exemple *je, moi, ma, le mien, nous, notre, le nôtre*. Elle peut également être marquée par les interjections, les exclamations ou même l'intonation de la voix.

Dans l'analyse des énoncés ci-dessous, nous voulons déterminer les caractéristiques de la fonction expression qui entretiennent une relation avec la performativité des énoncés en zarma ?

- (55) *Áwlì Jáawándò ne*: «*ăy báabà fó ndà góy, Írkòy mà sì túmbì.* »
//Awli Jaawando/dire/mon/père/mercி/avec/travail/Allah/Inj./Nég./déposséder//
« Awli Jaawando dit : merci père puisse Allah ne pas vous déposséder. »

Cet énoncé performatif avec l'emploi des verbes *fó* et *túmbì*, dénote l'expression des sentiments de joie du locuteur. En outre, le mot *báabà* « père » reflète les sentiments de lien

affectifs du locuteur. Enfin, il y a l'emploi de la première personne *aÿ* dans l'énoncé. Tous ces éléments démontrent la présence de la fonction expressive dans l'énoncé.

- (56) *Wällähì wó-nè bëeri ày gá.*
//au nom d'Allah/ceci/être grand/moi/à//
« Au nom d'Allah, j'en suis reconnaissant... »

Dans cet énoncé, trois caractéristiques de la fonction expressive apparaissent. D'abord nous avons l'interjectif *wällähì* « *au nom d'Allah* » qui à lui seul dans certains contextes peut suffire à constituer un énoncé performatif. Ensuite, nous avons le pronom de la première personne du singulier *aÿ* « *je* » que nous avons identifié indispensable à la construction des énoncés performatifs. Enfin, le contenu de l'énoncé qui exprime le sentiment de reconnaissance du locuteur à l'égard de son interlocuteur pour un accueil chaleureux dont il a été l'objet. Ces trois éléments dans la construction de la performativité montrent la présence de la fonction expressive dans l'énoncé. En plus, plusieurs de ces caractéristiques peuvent être présentes dans un seul énoncé.

- (57) *Ábádač!* « *Non !* »

Ici, c'est l'interjectif seul qui est employé pour l'énonciation performative. Il est le reflet d'une situation de communication où le locuteur répond négativement à une requête, et accomplit ainsi un acte. L'interjectif révèle le sentiment de refus du locuteur. En outre, nous avons vu au point **2.2.1.2.** que certains lexèmes doivent être réalisés sous forme exclamative ou affirmative pour garder leur performativité. Les interjectifs font partie de cette classe de mots. Donc, cette remarque est pleinement valable dans le cas de cet énoncé, car ici l'énoncé est réalisé sous forme exclamative. Il est remarquable de constater que cet énoncé représenté par l'interjectif, marque la présence de la fonction expressive par la nature du mot qui est un interjectif, la manière de le réaliser à travers l'exclamation et le contenu qu'il véhicule, la réponse négative à une requête.

L'analyse des ces exemples nous a permis de constater que la fonction expressive est nécessairement présente dans les énoncations performatives en zarma par une ou plusieurs de ses caractéristiques. Et, à travers les exemples étudiés, toutes les caractéristiques de cette fonction que nous avons données sont susceptibles d'être employées en zarma dans un énoncé performatif.

3.1.2. La fonction conative ou impressive

La fonction conative est centrée sur l'interlocuteur, c'est-à-dire qu'elle souligne l'interpellation du destinataire du message par le locuteur. Elle est aussi identifiée sous le nom de fonction incitative, impérative par Hébert (2011 : 3). Ses caractéristiques linguistiques sont : les pronoms ou adjectifs de la deuxième personne comme *tu, ton, le tien, vous, votre, le vôtre*. Elle est aussi marquée par l'impératif, les verbes performatifs. La fonction conative vise à convaincre, à persuader. Elle peut exprimer l'ordre, la défense, la plaidoirie, le conseil. Schott-Bourget (2001 : 96) considère que cette fonction est fondamentale, car affirme-t-elle : «*parler est un acte dirigé vers l'autre pour produire des effets variés : une réponse, une émotion, une action, une reconnaissance...*». Examinons à cet effet, les exemples ci-dessous :

- (58) *Daa ní nà ày cé, aÿ kà gá tù ní sè.*
Daa/tu/Acc./moi/appeler/je/venir/pour/répondre/toi/à//
« *Daa, tu m'as convoqué, je suis venu te répondre* »

Dans le premier segment de l'énoncé, le verbe *cé* « *convoquer* », bien qu'étant verbe performatif, n'exprime pas de performativité, car le sujet du verbe *cé* « *convoquer* » est *ní* « *toi* ». Par contre, le verbe *kà* « *venir* » avec *aÿ* « *je* » comme sujet et combiné à l'accompli est bien performatif. Le verbe *tù* « *répondre* », aussi est l'un des verbes performatifs. En outre, nous avons la présence du pronom de la deuxième personne du singulier *ní* « *toi* » représentant l'interlocuteur. Le segment contient enfin le sens que l'énoncé est bien le résultat d'un ordre auquel l'interlocuteur vient répondre. Donc, presque toutes les caractéristiques de

la fonction conative sont présentes notamment la présence de verbes performatifs *kà*, *tù* dans le segment, la deuxième personne *ni* et enfin le fait que l'énoncé exprime le sens d'une réponse de l'interlocuteur à un ordre du locuteur. Ces éléments matérialisent donc la relation étroite entre la fonction conative et l'énoncé performatif.

(59) *Wàlláhì ni ízōgà tálfi ñgà dač, ày s'á tòo né yač.*
//Au nom d'Allah/ton/l'enfant/Inacc./confier/lui/comportement/je/Nég./le/provoquer/quand même//
« *Au nom d'Allah, il en dépendra des actes de ton enfant, je ne le provoquerai pas tout de même.* »

Trois choses méritent d'être signalées ici. D'abord la présence de la deuxième personne *ni* marque de l'interlocuteur du message, l'utilisation du verbe performatif *tòo né* « *provoquer* » et enfin la formulation d'une promesse dans le segment *ày s'á tòo né yač* « *je ne le provoquerai pas tout de même* ». Toutes ces trois caractéristiques de la fonction conative marquent sa présence dans l'énoncé performatif.

A travers cette analyse de la fonction conative dans les énoncés performatifs, nous pouvons noter que les énoncés performatifs qui ne connaissent pas la présence de la fonction conative seraient rares dans la mesure où il est très probable que les verbes exprimant l'ordre, la demande, la prière, la réponse y apparaissent ou que la marque de la deuxième personne y sont présente.

3.1.3. La fonction référentielle ou dénotative

Selon LOUIS (2011 : 6), la fonction référentielle comme son nom l'indique, est centrée sur le référent du message, de l'information. Cette dernière peut concerner une personne, un objet, un phénomène, une idée. Elle est aussi connue sous le nom de fonction informative ou par certains comme LOUIS (2011 : 3) sous le nom de fonction représentative, cognitive. La marque importante de cette fonction est de renvoyer à ce dont il est question dans la transmission d'un message.

L'objectif est de voir comment en zarma, la fonction référentielle s'exprime dans les énoncés qui font une référence à la performativité. Examinons comment se passe le phénomène dans les exemples ci-dessous.

- (60) *Hiijačháw !*
//le mariage/attacher//
« Le mariage est conclu ! »

- (61) *a᷑y nà àlkáwlì sámbú ní sè káj ày gá kà.*
//je/Acc./promesse/prendre/toi/à/que/je/Inacc./venir//
« Je te promets que je viendrai. »

- (62) *a᷑y nà bàabo᷑nó ní sè, ní báŋŋà nò̄.*
//je/Acc./le père/donner/toi/à/ton/esclave/c'est//
« Je te donne ton père, c'est ton esclave. »

Chacun des énoncés est performatif dans la mesure où un verbe performatif *háw* « attacher », *àlkáwlì sámbú* « promettre », *nó* « donner » est utilisé avec le pronom de la première personne du singulier pour construire le sens performatif. Or, chacun des verbes fait effectivement référence à un type d'acte : celui de consécration du mariage dans *hiijačháw*, celui de reconnaissance de promesse dans *a᷑y nà àlkáwlì sámbú ní sè káj a᷑y gá kà* et enfin celui de don dans *a᷑y nà bàabo᷑nó ní sè, ní báŋŋà nò̄*. Donc, la référence à l'acte accompli exprimée ou la désignation de l'acte par le verbe dans l'énoncé est ce qui permet de montrer comment la fonction référentielle est présente dans l'énoncé performatif.

Pour terminer cette partie, nous dirons que les énoncés performatifs contiennent nécessairement la fonction référentielle puisqu'ils contiennent la mention de l'acte accompli à travers le verbe performatif. Et même si le verbe n'est pas explicite pour faire la mention comme dans *ày gá kà* « je viendrais », il faut reconnaître que cet énoncé exprime une promesse, donc la référence à l'acte est sémantiquement présente même si elle n'est pas explicitement marquée.

3.1.4. La fonction phatique ou de contact

La fonction phatique est centrée sur le contact, le canal qui lie le locuteur et l'interlocuteur.

Elle permet d'établir, de maintenir ou de rompre le lien entre le locuteur et l'interlocuteur.

Elle est aussi nommée par Hébert fonction relationnelle. Elle peut être identifiée par l'emploi de ponctuation, d'articulations logiques et chronologiques à l'écrit et des interjections à l'oral.

Quel lien cette fonction entretient-elle donc avec la performativité en zarma ?

- (63) *To^č! A᷇y n’áy izò tálfi nì gá.*
//bon/je/Acc./mon/l’enfant/confier/toi/à//
« Bon ! Je te confie mon enfant. »

- (64) *Hé^č! za᷇nì sánní jiná, ày máar’á, ày wóngù no^č.*
//oh/depuis/ton/parole/le début/je/entendre/le/je/refuser/c'est//
« Ecoute ! J'ai compris depuis ton premier propos, c'est que je refuse. »

Dans ces deux énoncés, nous pouvons observer que chacun des énoncés est introduit par un interjectif *to^č* « bon » et *hé^č* « oh ». Ces interjectifs sont utilisés par le locuteur pour interpeller l'interlocuteur. Ainsi, les énoncés performatifs peuvent être introduits par les interjectifs, sinon même assumer un sens performatif, car *to^č* peut suffire pour constituer un énoncé performatif au sens de donner une réponse positive à une requête. À travers donc l'utilisation des interjectifs, la fonction phatique est donc susceptible d'être représentée dans les énoncés performatifs en zarma.

Nous venons de voir le rapport entre la performativité et quatre des six fonctions du langage. Les deux fonctions qui n'ont pas été traitées sont la fonction métalinguistique et la fonction poétique.

Concernant la fonction métalinguistique, nous avons noté que la construction des énoncés performatifs ne donne pas l'occasion de remplacer les mots par d'autres codes. Les seuls éléments capables d'être employés pour représenter le langage sont les gestes. Mais, les gestes sont systématiquement exclus par le premier critère de reconnaissance des énoncés performatifs : accomplir des actes par des moyens linguistiques, c'est-à-dire par les mots par

le seul fait de les dire. C'est la raison qui permet de dire qu'il n'y pas des moyens de justifier la présence de la fonction métalinguistique dans les énoncés performatifs.

Quant à la fonction poétique, appelée aussi fonction rhétorique ou esthétique, elle est celle qui est centrée sur le message. Elle vise à le valoriser, à le rendre beau, travaillé. Elle a comme caractéristiques de s'appuyer sur un jeu de mots ou de sons afin de rendre le texte beau. Nous n'avons pas identifié l'emploi de ces caractéristiques. C'est pourquoi nous n'avons pas noté de rapports évidents de la fonction poétique avec la performativité.

3.2. Les rapports de place entre interlocuteurs dans les énonciations performatives

Selon SOUTET (2005 : 59) un énoncé est représenté par le schéma suivant :

ENONCE = PHRASE + SITUATION ENONCIATIVE

Ce qui nous intéresse dans cette situation énonciative, c'est exclusivement le statut « taxémique⁷ » des interlocuteurs, c'est-à-dire les différents rapports qui lient les interactants de l'échange dans les énoncés performatifs. En effet, les participants à l'échange verbal ont des statuts reconnus aux uns et aux autres. Ces statuts peuvent être marqués par une relation de supériorité du locuteur ou une relation d'infériorité du locuteur ou enfin une relation d'égalité lors de l'interaction.

Ces rapports de supériorité, d'infériorité, ou égalitaires, consacrés par les normes sociales, nous les désignons par "*rapports institutionnalisés*", et ceux déterminés par la situation d'énonciation désignés par "*rapports occasionnels*". Ainsi voulons-nous donc voir comment se déploie ce mécanisme dans les énoncés performatifs.

3.2.1. Les rapports institutionnalisés

L'objectif est de démontrer que certains énoncés performatifs sont nécessairement conditionnés par les "rapports institutionnalisés", c'est-à-dire qu'il faut avoir un type de statut

⁷ Ce terme est un néologisme propre à Catherine KERBRAT-ORECCHIONI. C'est à la suite d'un échange avec M. SANDA Moukaïla, enseignant-chercheur au département de Lettres Modernes à l'Université de Niamey que nous avons compris l'intérêt des travaux de KERBRAT-ORECCHIONI pour notre étude. Ce qui nous a conduit à consulter certains d'entre eux, particulièrement à propos des relations entre les interlocuteurs dans la production des énoncés performatifs.

pour les tenir, comme BENVENISTE (1966 : 72-73) l'affirme : « *Il faut reconnaître comme authentiques et admettre comme performatifs les énoncés qui le sont de manière inapparente, [...] mis au compte de l'autorité habilitée à les produire.* ».

3.2.1.1. La relation interpersonnelle de type vertical

La relation interpersonnelle de type vertical comprend essentiellement deux sortes de rapports entre les interlocuteurs : une position haute et une position basse. C'est donc ces deux positions que nous voulons mettre en évidence en les liant à la performativité.

3.2.1.1.1. Le locuteur en position haute

Pour voir comment fonctionne cette position haute dans une relation interpersonnelle de type vertical au sein des énoncés performatifs, examinons les exemples ci-dessous :

- (65) *Dà nì sánnéy neč, kúlù ačy nà ní tàŋ.* »
//si/ton/les paroles/voici/alors/je/Acc./toi/libérer//
« *Si tes paroles sont telles, alors je te libère.* »

Dans cet énoncé, le segment qui est performatif, est *kúlù ačy nà ní tàŋ* « *alors je te libère* ». Mais c'est un segment tenu par un juge innocentant un accusé et qui le libère à travers l'énoncé tenu. Donc, il est bien indiqué pour tenir cet énoncé dans ce contexte. Or, entre le juge et l'accusé, il y a un rapport de place où celui du juge est en position haute par rapport à celui de l'accusé. Dans cette relation interpersonnelle verticale, c'est son statut de juge qui l'autorise à tenir cet énoncé par lequel il accomplit l'acte de « libérer ». Donc, l'énoncé est conditionné par la position du locuteur.

- (66) *Ačy nà kwàarača kúlù búrné i mà kà gá hànj bájí.*
//je/Acc./le village/tout/inviter'ils/Inj./venir/pour/boire/bière//
« *J'invite tout le monde, qu'ils viennent boire de la bière.* »

Cet énoncé qui se rapporte à une invitation, a été tenu par un roi à la population de toute la ville où il demeure. Mais, qui peut inviter toute une ville à un festin, si ce n'est un riche ou un chef. La hiérarchie des statuts confère au chef une position haute par rapport au riche. Entre donc l'énoncé et le statut du roi, il est évident de constater que lui seul est habilité à tenir cet

énoncé. C'est donc, grâce à sa position interpersonnelle verticale, en position haute par rapport à ses sujets qu'il accomplit l'acte performatif d'inviter toute la population au moyen de l'énoncé.

3.2.1.1.2. Le locuteur en position basse

Dans ce point, nous voulons que dans la relation interpersonnelle de type vertical le locuteur réalise certains énoncés performatifs qui reflètent sa position basse. Analysons les énoncés ci-dessous.

- (67) *Mà nàj írí mà zùrú gà kóy té dúmí.*
//Inj./laisser/nous/Inj./courir/pour/être/semence//
« Laisse nous nous enfuir pour avoir la vie sauve. »

Les locuteurs sont dans une relation institutionnelle de type vertical en position basse par rapport à leur interlocuteur. Dans la situation de danger qui les menace, ils peuvent simplement s'enfuir et laisser leur maître. Néanmoins, cette demande est le signe, qu'ils expriment la prédominance de cette relation et qu'en dehors d'une permission, il ne leur est pas permis de fuir. Leur énoncé performatif est l'expression d'une relation de l'énoncé par rapport à leur position basse.

- (68) *Daa ní n'ay cé, ay kà gá tû ní sè.*
//Daa/tu/Acc./moi/appeler/je/venir/pour/répondre/toi/à//
« Daa, tu m'as convoqué, je suis venu te répondre. »

En analysant cet énoncé, nous remarquons que le statut social du locuteur est dans la relation institutionnelle de type vertical en position basse par rapport à celui de son interlocuteur. Malgré la confiance à son pouvoir mystique, il exprime, reconnaît la relation verticale de type institutionnel du roi à travers l'énoncé tenu. D'où son énoncé est le reflet de sa position basse.

3.2.2.2. La relation interpersonnelle de type horizontal

Il est certes admis que nous partons du principe que les deux participants de l'interaction verbale sont dans une relation interpersonnelle de type horizontal. Mais, la production de certains énoncés peut occasionner de nouveaux rapports.

3.2.2.2.1. Le locuteur en position haute

Cette situation est celle dans laquelle le locuteur et l'interlocuteur sont dans une relation institutionnelle de type horizontal, c'est-à-dire qu'ils ont le même statut, mais que l'énoncé permet au locuteur d'occuper une position haute.

- (69) *a᷑y nè nì sì kóy.*
//je/dire/tu/Nég./aller//
« *J'ai dit que tu n'iras pas.* »

La relation qui lie les interlocuteurs est de type institutionnel horizontal. Néanmoins, la production de cet énoncé fait changer les rôles des interlocuteurs. L'énoncé amène le locuteur à occuper une position haute à travers sa décision. Donc, l'énoncé performatif réorganise les rapports de place où, à partir d'une position égalitaire, il est possible de créer de nouveaux types de rapports.

- (70) *Tó᷑! Súbà súsúbày a᷑y nà nì nó záarò mé ndà mē.*
//bon/demain/matin/je/Acc./te/donner/la journée/bout/et/bout//
« *Bon ! Demain matin, je te donne toute la journée.* »

Cet énoncé performatif, est un acte par lequel un homme, répond favorablement à une requête de sa femme en lui donnant toute une journée pour vaquer à certaines activités. Les rapports mari-femme sont normalement horizontaux. Néanmoins, si l'énoncé n'a pas été tenu par le mari, la requête de l'interlocutrice reste sans suite. Ce statut apparaît à travers la réponse, car l'énoncé réactualise la relation verticale de type institutionnel réapparaît à travers le statut de roi. Cela montre qu'un énoncé performatif peut faire resurgir des rapports qui, à certains moments s'effacent.

3.2.2.2.2. Le locuteur en position basse

Ici la relation qui lie le locuteur et l'interlocuteur est de type horizontal, mais le locuteur se trouve en position basse par rapport à son interlocuteur. Les exemples suivants nous permettent de voir comment cela se passe.

- (71) *Hā'à ! Àlhāñàŋ, írí mǎn fāhām ndà cāré nò.*
//non/pardon/nous/Nég./comprendre/avec/l'un et l'autre/c'est//
« Non ! Pardon, en fait, on ne s'est pas compris. »

Les rapports entre les interlocuteurs étaient au départ de type horizontal (des amis). Néanmoins, l'énoncé du locuteur exprime la reconnaissance du tort causé à son interlocuteur. L'excuse adressée à l'interlocuteur amène le locuteur à se mettre dans une position basse. Donc, le rapport de place, est déterminé ici par la production de l'énoncé performatif.

- (72) *Ày wállá yáddá !*
//je/au nom d'Allah/accepter//
« Au nom d'Allah j'accepte. »

Dans cet énoncé, le locuteur est dans une relation institutionnelle de type horizontal par rapport à son interlocuteur (les deux sont des rois). Mais, cet énoncé est particulier, car il consacre l'acceptation d'une défaite à l'issue d'une bataille. Cela nous permet donc d'affirmer que la tenue de l'énoncé place le locuteur dans un rapport de place où sa position est désormais basse. C'est ainsi que l'énoncé performatif amène le locuteur à occuper une position basse dans une relation normalement horizontale.

3.2.2. Les rapports occasionnels

A ce niveau, nous visons à montrer que certains rapports ne sont pas déterminés par les relations institutionnalisées. En effet, en accueillant un étranger inconnu, les rapports s'effacent ne serait-ce qu'un moment. Dans une foule où les gens ne se connaissent pas, sur quelle base allons-nous donner un statut aux autres ? En marchant dans la rue, un individu peut ne pas reconnaître un chef. Mais, malgré ces rapports non fixés à priori, les énoncés ne permettent-ils pas, selon les circonstances, d'attribuer des positions aux interlocuteurs ?

3.2.2.1. Le locuteur en position haute

Il s'agira de démontrer qu'à la faveur de certains rapports occasionnels, le locuteur peut profiter de ces circonstances pour se mettre en position haute, position qu'il n'avait pas au départ.

- (73) *ní góobù bán ndúŋŋá a᷑́ báabà.*
//toi/coup/finir/monde/mon/père//
« Mon père, on ne va plus te frapper sur terre. »

Ici, l'énoncé exprime l'établissement nouveaux rapports entre le locuteur et ses interlocuteurs.

En faisant cette déclaration, il marque sa position haute qui se manifeste dans l'énoncé *ndúŋŋá* « sur terre ». Cette expression semble aller même au-delà de son cadre spatial. Donc, l'énoncé marque de manière forte la position haute du locuteur dans une relation de rapports occasionnels.

- (74) *Dáy, a᷑́ nà bàŋŋáa wo᷑nó árày sê. Áráy mà sí à kár, áráy mà sí à gókò.*
//mais/je/Acc./l'esclave/ce/donner/vous/à/vous/Inj./Nég./le/frapper/vous/Inj./Nég./le/ta
per sur la tête//
« Néanmoins, je vous donne cet esclave. Il ne faut ni le frapper ni lui faire aucun mal. »

La décision de donner quelque chose à un individu relève d'une grande responsabilité. Celle de donner un esclave en est davantage. Cette décision est d'autant plus intéressante lorsqu'il s'agit d'une femme. En donnant cet homme (son mari déguisé en esclave), l'énoncé de la locutrice met en exergue la relation institutionnelle, mais sa position haute vis-à-vis de ses interlocuteurs (griots). Cet acte circonstanciel montre qu'à travers les énoncés performatifs, les individus sont capables de marquer leur position haute dans des rapports occasionnels.

Pour terminer cette analyse sur la position haute du locuteur en situation de rapports occasionnels, nous posons que la verbalisation d'un certain type d'énoncés permet à leurs auteurs d'affirmer une position haute. Ainsi, c'est au moyen de l'énoncé performatif produit que le rapport occasionnel s'exprime, c'est-à-dire que la réalisation de certains énoncés performatifs par les locuteurs, peut permettre de réorganiser la relation interpersonnelle entre les acteurs.

3.2.2.1. Le locuteur en position basse

Il s'agira de voir comment, dans des rapports de type occasionnel, les énoncés amènent leurs auteurs à occuper une position basse.

- (75) *Aጀ nà nì ȝwáaráy ndà Írkòy, aጀ dáy ní híyoጀ woጀ rá.*
//je/Acc./prier/avec/Allah/moi/mettre/ton/la pirogue/ce/dans//
« Je te prie par Allah, fais-moi entrer dans ta pirogue. »

En se mettant à supplier son interlocuteur, le locuteur semble, dans cet échange, ne pas s'intéresser à chercher une quelconque position haute à l'occasion de leur contact. Il ne se préoccupe que par sa requête. Il se met donc en situation basse puisque se sachant en situation de faiblesse, convaincu que son interlocuteur pourrait refuser sa demande. Cette situation permet de voir que l'objet de la communication peut jouer sur les rapports de place. Donc, les énoncés performatifs, dans les rapports occasionnels peuvent mettre le locuteur en position basse grâce à l'intérêt de l'un des protagonistes.

- (76) *Ní m'áy yàafá, aጀ nà ní fuጀndò tòoƿné.*
//tu/Inj./moi/pardonner/je/Acc./toi/l'âme/faire du tort//
« Je te prie de m'excuser, je t'ai causé du tort. »

La relation entre le locuteur et l'interlocuteur est un rapport institutionnel de type vertical (père-fille). Or, cet énoncé tenu par le locuteur est l'expression de la reconnaissance de sa culpabilité vis-à-vis de son interlocuteur (sa fille). Ce segment, performatif avec l'emploi des deux verbes *yàafá* « demander pardon » et *tòoƿné* « faire du tort à », est explicite pour montrer que les rapports institutionnalisés s'effacent dans certaines situations comme celle-là. Ainsi, les énoncés performatifs peuvent illustrer comment s'opèrent des changements au gré de certaines situations.

Au terme de cet exposé sur les rapports de place lors de la production des énoncés performatifs, il faut observer que le statut social que nous avons appelé « rapports institutionnalisés », à travers les normes établies, est sans doute important pour tenir un certain type d'énoncé. Mais l'énoncé lui-même peut revêtir un pouvoir qui réorganise les statuts ou rapports sociaux, c'est-à-dire que la production verbale, l'énoncé performatif peut à elle seule, transformer la réalité comme le signale Ducrot cité par CERVONI (1987 : 120) à

travers cette paraphrase : « *l'énoncé performatif modifie tout autant les rapports intersubjectifs des interlocuteurs.* ».

Conclusion

Nous avions plusieurs raisons qui ont guidé le choix du sujet, néanmoins la plus importante est que le zarma a une façon propre de former les énoncés performatif.

Pour conduire ce travail, nous avons construit trois chapitres principaux :

Le premier chapitre a permis de poser les jalons du travail, en montrant l'intérêt du thème. Il a été également question de présenter à travers le cadre théorique, plusieurs concepts qui nous permettent d'aborder l'étude avec sérénité. Nous avons enfin exposé la méthodologie qui a guidé cette étude où nous avons privilégié la méthode par corpus.

Au chapitre 2, il s'est agi d'abord de jeter un regard sur la classification des énoncés dans les langues. Puis, nous nous sommes penché sur la façon dont ces classifications formelles se présentent en zarma à travers les structures des énoncés simples et complexes. Nous avons ensuite abordé l'un des aspects qui nous intéressent, à savoir la description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs pour découvrir au plan linguistique leur système de construction et au niveau pragmatique les conditions à remplir pour accompagner les aspects linguistiques. Nous avons clos ce chapitre en faisant la liste de tous les éléments qui sont susceptibles d'être utilisés dans la construction de la performativité en zarma.

Dans le troisième chapitre, nous avons analysé les énoncés performatifs afin de dégager les implications que les actes performatifs suscitent au niveau sémantique et pragmatique. Nous avons d'abord identifié les fonctions de langage qui apparaissent avec la réalisation des énoncés performatifs. Puis nous avons déterminé les rapports de places entre interlocuteurs au cours de la production de ces énoncés.

L'hypothèse générale et les hypothèses spécifiques sont vérifiées dans la mesure où nous avons découvert que la construction de l'énoncé performatif en zarma est différente de celle des langues à temps.

Du point de vue morphosyntaxique nous pouvons noter que :

- les énoncés performatifs simples à prédicats non verbaux utilisent des noms, des interjectifs et des numéraux formulés essentiellement avec la modalité exclamative ou dans certains cas, la modalité assertive.
- les énoncés performatifs à prédicats verbaux utilisent la modalité exclamative nécessairement pour ceux dont le sujet est absent tandis que les énoncés intégrant le sujet, sont associés à la modalité assertive ou négative et impérativement construits avec la première personne, le marqueur aspectuel et un verbe (généralement performatif). Pour les énoncés complexes, la performativité peut être marquée au niveau des deux propositions ou de l'une des propositions. Enfin, il faut noter que les verbes performatifs, la première personne et le marqueur aspectuel sont les piliers de la construction de l'énoncé performatif dans les structures à sujet-prédicat.
- le discours direct (où la première personne correspond à celui qui parle) est aussi à prendre en compte dans l'interprétation des énoncés performatifs.

Au niveau sémantique :

- sans la présence des verbes performatifs, il est possible de former des énoncés dont la performativité est liée au contenu sémantique exprimé par l'énoncé.
- la plupart des fonctions de la communication apparaissent dans les énoncés performatifs à travers l'utilisation d'un certain nombre d'éléments. Ce sont seulement la fonction métalinguistique et la fonction poétique pour lesquelles nous n'avons pas trouvé de marques évidentes dans les énoncés performatifs. A propos des éléments qui justifient la présence des autres fonctions dans les énoncés performatifs nous pouvons noter que l'utilisation de la première personne dans l'énoncé justifie la présence de la fonction expressive. Le fait que l'énoncé performatif soit toujours produit à l'adresse d'un interlocuteur ou que la deuxième personne apparaisse dans l'énoncé y justifie la présence de la fonction conative. La présence de la fonction référentielle dans l'énoncé

performatif est par exemple justifiée par l'utilisation des verbes performatifs renvoyant à un type d'acte. La fonction phatique est présente dans les énoncés performatifs au moyen d'interjectifs qui peuvent constituer des énoncés performatifs, employés seuls ou employés comme constituant d'un énoncé plus long.

Enfin, au niveau pragmatique :

- le sujet réalisant l'énoncé doit être réellement celui qui fait l'acte c'est-à-dire celui qui prononce « *je* ».
- L'interlocuteur doit être celui à qui s'adresse le message, situé dans l'espace communicatif de l'émetteur ou au moyen d'un contact.
- L'énoncé doit être accepté par les deux acteurs comme exprimant l'acte.
- L'énoncé accomplissant l'acte doit être réalisé à un temps le rendant valable.
- Le lieu de réalisation de l'énoncé doit être approprié.
- L'énoncé performatif doit référer à un acte : une promesse, une félicitation, une invitation, un engagement, une promesse, etc.
- Il y a des rapports de place qui s'établissent. Soit ils sont institutionnalisés c'est-à-dire que ce sont les statuts des individus qui les autorisent à tenir un certain type d'énoncé performatif (c'est l'énoncé qui se conforme à la réalité) et donner lieu à une position haute ou basse, soit ces rapports sont occasionnels, c'est-à-dire que c'est l'énoncé performatif qui amène à occuper une position haute ou basse (c'est le monde qui se conforme à l'énoncé).

Au regard de tous ces résultats, nous pouvons affirmer que les objectifs assignés à notre étude ont été atteints.

Ce travail ne prétend pas avoir épousé toute l'analyse sur les énoncés performatifs en zarma. Néanmoins l'étude aura permis de montrer comment une langue à aspect, particulièrement le zarma, forme la performativité.

Cette étude ouvre la perspective d'une recherche sur les énoncés performatifs dans les langues à aspect afin de dégager des règles générales de fonctionnement.

Bibliographie

- ATTOUMANE (M.) (Mme) 1991. *Le système aspectuel du zarma*, Mémoire de Maîtrise, Université Abdou Moumouni de Niamey, 88p.
- AUSTIN (J-L.) 1970. *Quand dire, c'est faire* (Edition originale *How to do things with words*, 1962), Paris, Seuil, 203p.
- BAYLON (C.) et MIGNOT (X.) 1995. *Sémantique du langage - Initiation*, Paris, Nathan, 255p.
- BENVENISTE (E.) 1966. *Problème de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard, 356p.
- BENVENISTE (E.) 1966. «*La philosophie analytique et le langage*», dans *Problème de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard, pp 267-276.
- BERNARD (I.) et WHITE-KABA (M.) 1994. *Dictionnaire zarma-français (République du Niger)*, Niamey, Imprimerie Tareya, 331p.
- BOUQUIAUX (L.) et M. C. THOMAS (J.) 1987. *Enquête et Description des langues à tradition orale II. Approche linguistique (Questionnaires grammaticaux et phrases)*, Paris, SELAF, 566p.
- BOUQUIAUX (L.) et M. C. THOMAS (J.) 1976. *Enquête et Description des langues à tradition orale I. L'enquête de terrain et l'analyse grammaticale*, Paris, SELAF, 258p.
- CERVONI (J.) 1987. *L'énonciation*, 2^e éd., Paris, PUF, 128p.
- CHARAUDEAU (P.) et MAINGUENEAU (D.) 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 662p.
- CREISSELS (D.) 2006. *Syntaxe générale : Une introduction typologique I, Catégorie et constructions*, Paris, Lavoisier, 412p.
- DUBOIS (J.) et alii. 2001. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse-Bordas, 514p.
- FRAGNIERE (J-P.) 1986. *Comment réussir un mémoire*, Paris, Bordas, 142p.
- HAGEGE (C.) 2005. *La structure des langues (Que sais-je ?)*, 6^e éd., Paris, PUF, 127p.

HAMANI (A.) 1981. *La structure grammaticale du zarma : essai de sémantisation*, Thèse de Doctorat d'Etat, Université de Paris VII, 691p.

HAMANI (A.) 1981. « *Caractérisation du système verbale zarma* », dans *Itinérances*, Paris, SELAF, pp 257-278.

HAMANI (A.) 1978. « *Types d'énoncés en zarma* », dans Annales de l'Université de Niamey, tome I, pp 143-191.

KEITA (A.) et alii. 2009. *Bi-grammaire Mandingue-Français*, OIF, 133p.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 2005. *L'analyse du discours en interaction : quelques principes méthodologiques*, Université Lumière Lyon 2, 20p.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1992. *Les interactions verbales*, tome II, Paris, Armand Colin, 368p.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1990. *Les interactions verbales*, tome I, Paris, Armand Colin, 320p.

KERBRAT-ORECCHIONI (C.) 1986. *L'implicite*, Paris, Armand Colin, 11p.

LENOBLE-PINSON (M.) 1996. *La rédaction scientifique : Conception, rédaction, présentation, signalétique*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 152p.

LOUIS (H.) 2011. *Les fonctions du langage*, Rimouski, Québec, 10p.

MAAZOU (A.) (Mme) 1993. *Analyse syntaxique du sonjey*, Thèse de Ph.D, Université de Laval, 453p.

MAINGUENEAU (D.) 2001b. *L'énonciation littéraire2. Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Nathan/HER, 186p.

MAINGUENEAU (D.) 2001a. *L'énonciation littéraire1. Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, 3^e éd., Paris, Nathan, 200p.

MAINGUENEAU (D.) 1996. *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Editions du Seuil, 93p.

MOESCHLER (J.) et AUCHLIN (A.) 2005. *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Armand Colin, 192p.

OUMOROU YARO (B.) 1993. *Eléments de description du zarma*, Thèse de Doctorat (Nouveau Régime), Grenoble : Université Standhal, 426p.

PAVEAU (A-M.) et SARFATI (G-E.) 2003. *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin/S.E.J.E.R, 256p.

RECANATI (F.) 1981. *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit, 287p.

SCHOTT-BOURGET (V.) 2001. *Approches de la linguistique*, Paris, NATHAN/VUEF, 128p.

SEARLE (J-R.) 1972. *Les actes de langage : Essai de philosophie du langage*, (*Speech Acts. An Essay in the philosophy of language*, 1969), Paris, Hermann, 261p.

SOUMANA (H.) et alii. 2007. *Dictionnaire bilingue zarma-français*, Niamey, SOUTEBA, 292p.

SOUTET (O.) 2005. *Linguistique*, 2^e éd., Paris, Quadrige, 364p.

TERSIS (N.) 1981. « *L'énoncé relatif en zarma* », dans *Itinérances*, Paris, SELAF, pp 279-292.

TERSIS (N.) 1980. *Economie d'un système, syntaxe de la langue zarma (Nilo-Saharien), Niger*, Thèse d'Etat en linguistique, Paris, SELAF, 590p.

TERSIS (N.) 1972. *Le zarma (République du Niger) : Etude du parler djerma de Dosso*, thèse de Doctorat de 3^e cycle, Paris SELAF, 220p.

VION (R.) 2000. *La communication verbale : analyses des interactions*, Paris, Hachette, 302p.

YOUNSSA NOUHOU (A.) 2004. *Toula, la nièce salvatrice : étude ethnolinguistique du mythe et de la parenté chez les Songhay-zarma*, Mémoire de Maîtrise, Université Abdou Moumouni de Niamey, 85p.

Table des matières

Sommaire	iii
In Memoria	iv
Remerciements	v
Liste des symboles et des abréviations	vi
Introduction	1
Chapitre 1 : Cadres théorique et méthodologique	3
1.1. Contexte de l'étude	3
1.2. Questions de l'étude	4
1.3. Intérêts de la recherche	5
1.4. Revue critique de la littérature	5
1.4.1. Classification des énoncés performatifs	8
1.4.2. Coïncidence entre l'énonciation de l'acte et son accomplissement	11
1.4.3. Mode, temps et voix dans les énoncés performatifs	13
1.4.4. Les verbes performatifs	15
1.4.5. Le sujet grammatical dans les énoncés performatifs	16
1.4.6. Rapports entre locuteur et interlocuteur dans les énoncés performatifs	17
1.5. Objectifs de l'étude	20
1.5.1. Objectif général	20
1.5.2. Objectifs spécifiques	20
1.6. Hypothèses de l'étude	21
1.7. Cadre théorique de l'analyse	21
1.8. Cadre méthodologique	27
1.8.1. Méthode de collecte	27
1.8.2. Traitement des données	28
Chapitre 2 : Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma	30
2.4. Classifications des énoncés	31
2.4.1. La typologie générale des énoncés dans les langues	31
2.4.2. La typologie des énoncés en zarma	33
2.4.2.1. Structures des énoncés simples	33
2.4.2.2. Structures des énoncés complexes	40
2.5. Description morphosyntaxique et pragmatique des énoncés performatifs en zarma	44

2.5.1. Les énoncés performatifs simples	45
2.5.1.1. Les énoncés performatifs simples à prédictats non verbaux	45
2.5.1.2. Les énoncés performatifs simples à prédictats verbaux	48
2.5.2. Les énoncés performatifs complexes	51
2.6. Taxinomie des éléments participant à la formation des énoncés performatifs en zarma	57
2.6.1. Les éléments grammaticaux	57
2.6.1.1. Le sujet grammatical	57
2.6.1.2. L'aspect	59
2.6.1.2.1. L'accompli	59
2.6.1.2.2. L'inaccompli	60
2.6.1.2.3. Le progressif	61
2.6.1.3. Le discours direct	62
2.6.2. Les éléments lexicaux	63
2.6.2.1. Les verbes	63
2.6.2.2. Les noms	64
2.6.2.3. Les interjectifs	66
2.6.2.4. Les numéraux	66
 Chapitre 3 : Implications sémantique et pragmatique dans les actes performatifs en zarma	69
3.1. Les fonctions sémantico-référentielles des performatifs en zarma	69
3.1.1. La fonction expressive ou émotive	69
3.1.2. La fonction conative ou impressive	71
3.1.3. La fonction référentielle ou dénotative	72
3.1.4. La fonction phatique ou de contact	74
3.2. Les rapports de place entre interlocuteurs dans les énonciations performatives	75
3.2.1. Les rapports institutionnalisés	75
3.2.1.1. La relation interpersonnelle de type vertical	76
3.2.1.1.1. Le locuteur en position haute	76
3.2.1.1.2. Le locuteur en position basse	77
3.2.1.2. La relation interpersonnelle de type horizontal	77
3.2.1.2.1. Le locuteur en position haute	78
3.2.1.2.2. Le locuteur en position basse	78

3.2.2. Les rapports occasionnels	79
3.2.2.1. Le locuteur en position haute	79
3.2.2.2. Le locuteur en position basse	80
Conclusion	83
Bibliographie	87